

Le projet Chez Soi:

Rapport pancanadien sur la durabilité des programmes de logement et de soutien mis en œuvre

Rachel Caplan
Geoffrey Nelson

Paula Goering
Myra Piat

Tim MacLeod

Eric Macnaughton

Équipe nationale de recherche qualitative de la Commission de la santé mentale
du Canada pour le projet *Chez Soi*

Le 30 juin 2016

Les résultats et analyses contenus dans la présente publication sont ceux des auteurs et sont basés sur les entretiens réalisés avec les intervenants du projet. Ils ne reflètent pas nécessairement les opinions ou les points de vue des organismes mentionnés, ni ceux de la Commission de la santé mentale du Canada.

This document is also available in English.

Ce document est accessible au www.commissionsantementale.ca.

La production de ce document a été rendue possible grâce à la contribution financière de Santé Canada.

Les vues exprimées aux présentes sont celles de la Commission de la santé mentale du Canada.

Table des matières

MESSAGES CLÉS	3
RÉSUMÉ	5
REMERCIEMENTS	8
LE PROJET <i>CHEZ SOI</i> : CONTEXTE	9
RECENSION DE LA LITTÉRATURE	11
QUESTIONS EXAMINÉES DANS LE CADRE DE LA RECHERCHE	14
MÉTHODOLOGIE	15
Démarche reposant sur des méthodes mixtes	15
Évaluation de la fidélité.....	15
Évaluation qualitative de la durabilité	16
CONSTATATIONS	20
Résultats en matière de durabilité.....	20
Facteurs qui ont influencé les résultats en matière de durabilité.....	38
ANALYSE	53
Le contexte écologique de la durabilité.....	53
Leçons apprises	56
RÉFÉRENCES	57
ANNEXE 1	61
ANNEXE 2	76
ANNEXE 3	78
ANNEXE 4	79
ANNEXE 5	87
ANNEXE 6	96

MESSAGES CLÉS

Le présent rapport examine la durabilité des équipes chargées du logement et du soutien dans le cadre du projet Chez Soi dans les cinq sites où le projet a été mené, c'est-à-dire Vancouver, Winnipeg, Toronto, Montréal et Moncton. Il se fonde sur une analyse transversale des thèmes qui sont ressortis des études de cas de chacun de ces sites. À leur tour, ces thèmes renvoient aux résultats en matière de durabilité et aux processus utilisés, y compris les facteurs et les stratégies qui ont contribué aux résultats sur le plan de la durabilité. Ce rapport, qui porte sur le projet à l'échelle pancanadienne, est le pendant d'un rapport parallèle qui a examiné les stratégies nationales qui ont elles aussi contribué à la durabilité des équipes, en plus d'influencer la politique du gouvernement fédéral en matière d'itinérance (Macnaughton, Nelson, Goering et Piat, 2016). Il examine la durabilité des équipes du point de vue du financement continu ainsi que la mesure selon laquelle les pratiques des équipes sont demeurées fidèles au modèle Logement d'abord. Il examine également les facteurs et les stratégies qui ont contribué à la durabilité dans les sites, c'est-à-dire ce qui a bien fonctionné et ce qui a moins bien fonctionné. Des constatations et des leçons claires en sont ressorties en ce qui concerne la durabilité des programmes Chez Soi du modèle Logement d'abord et elles sont classées en deux catégories, soit ce qui a bien fonctionné et ce qui a moins bien fonctionné.

Ce qui a bien fonctionné?

- Neuf des douze programmes *Chez Soi* se sont poursuivis.
- En général, la fidélité au modèle *Logement d'abord* était bonne dans le cadre de ces programmes.
- Les résultats de la recherche sur *Chez Soi* se sont révélés importants pour le maintien des programmes.
- Les conversations régulières sur la transposition intégrée des connaissances et la durabilité qui ont eu lieu avec les intervenants locaux, provinciaux et nationaux ont favorisé la durabilité des programmes *Chez Soi*.
- La durabilité était la plus évidente lorsqu'il y avait harmonisation avec les politiques locales et provinciales.
- Le leadership et les partenariats locaux ont été importants pour le modèle *Logement d'abord*.

- De la formation et de l'aide technique sur une base régulière sont nécessaires pour préserver la fidélité au modèle *Logement d'abord*.
- Les faits, les valeurs, la stratégie, la persistance sont autant d'éléments importants pour assurer la durabilité des programmes *Chez Soi*.

Ce qui a moins bien fonctionné?

- Le départ de certains membres du personnel à la fin de la phase de recherche-démonstration de *Chez Soi* mis la durabilité en péril.
- Continuer de verser les suppléments de loyer a posé un défi pour quelques sites.
- Certaines provinces ont dû composer avec la question du financement et la coopération inter-ministérielle et avaient d'autres priorités stratégiques.
- Des organisations qui offrent des résidences collectives avec services de soutien ont manifesté de l'opposition.

RÉSUMÉ

Contexte

La présente étude examine la durabilité des équipes de logement et de soutien du projet Chez Soi à Vancouver, Winnipeg, Toronto, Montréal et Moncton. Par « durabilité », on entend principalement le maintien des équipes et la mesure selon laquelle les pratiques des équipes sont demeurées fidèles au modèle *Logement d'abord*. La recherche a également examiné d'autres aspects importants de la durabilité, notamment le maintien de partenariats avec des organismes complémentaires, les relations suivies et l'intégration des programmes *Logement d'abord* avec les régimes de soins environnants et la collectivité plus globalement, la transformation des systèmes, l'influence sur les politiques et l'élargissement du modèle *Logement d'abord* au-delà des sites initiaux.

Les constatations sont classées selon des thèmes généraux qui sont ressortis des rapports sur chacun des cinq sites et qui présentaient les résultats en matière de durabilité ainsi que les facteurs et les stratégies qui ont influencé ces résultats. Ce rapport se veut le pendant d'un rapport distinct qui a examiné la durabilité de *Chez Soi* à l'échelle nationale. Le report sur la durabilité à l'échelle nationale examine les efforts menés par l'équipe de direction nationale du projet et la Commission de la santé mentale du Canada (la CSMC) pour veiller à l'atterrissage en douceur du projet (c'est-à-dire assurer une période de transition pour chaque site qui allait lui permettre de mettre en place des stratégies de durabilité) (Macnaughton, Nelson, Goering et Piat, 2016). Une étude séparée a porté sur la durabilité des résultats pour les participants.

Résultats en matière de durabilité

- Neuf des douze équipes de projet se sont maintenues. Une autre équipe qui a mené un programme unique dont le maintien n'avait pas été prévu à l'origine a été démantelée graduellement.
- Les équipes qui ont poursuivi leurs projets affichaient une fidélité relativement élevée au modèle *Logement d'abord*.
- Les neuf équipes qui se sont maintenues ont vu leur financement réduit, de sorte que des compromis ont dû être faits sur les plans de l'étendue du soutien dispensé et de la capacité de l'équipe chargée du logement de trouver une place pour certaines personnes qui avaient perdu leur logement.

- Pour ce qui est des trois équipes qui ont été démantelées, les participants ont été transférés à des programmes de soutien et de logement de rechange de la catégorie des « services habituels ». Toutefois, en raison de défis dans ces services habituels (p. ex. pratiques inflexibles et critères d’admissibilité, impossibilité de relogement en cas d’expulsion), les intervenants ont signalé qu’une importante minorité de ces personnes ont été privées d’accès aux mesures de soutien et ont perdu leur logement.
- Certaines équipes ont maintenu des subventions au logement transférables, mais les participants d’autres équipes ont été installés dans des logements sociaux subventionnés, ce qui a posé des défis dans le cadre du processus de relogement (c’est-à-dire manque d’accès à des logements de qualité équivalente et listes d’attente).
- L’approche *Logement d’abord* a été élargie dans la région métropolitaine de Vancouver et à Winnipeg.

Processus et stratégies de durabilité

Les principaux facteurs de facilitation de la durabilité du point de vue du maintien du financement des équipes ont été les suivants :

- La constitution de solides relations avec les décideurs au niveau provincial comme au niveau local, qui se sont ainsi rapidement ralliés au projet;
- Le fait de miser sur ces relations et de recourir à des stratégies efficaces d’échange des connaissances a permis de communiquer les constatations tirées des projets, et du coup, de faire valoir l’intérêt du modèle *Logement* aux décideurs de premier plan;
- Des partenariats avec des leaders et des champions locaux de premier plan qui ont aussi appuyé le maintien du projet;
- L’harmonisation du modèle *Logement d’abord* avec les politiques et les pratiques existantes au niveau local et au niveau provincial (p. ex. stratégies de lutte contre la pauvreté, initiatives provinciales de suivi intensif dans le milieu).

Les principaux obstacles au maintien du financement des équipes étaient eux aussi reliés à des facteurs semblables, notamment les suivants :

- L'absence de liens de confiance avec des décideurs de premier plan (p. ex. à Montréal, où le gouvernement provincial ne soutenait pas l'initiative *Chez Soi*);
- La difficulté d'obtenir le soutien de leaders locaux pour assurer la durabilité des activités (dans certains cas, les leaders locaux ont travaillé activement contre le projet);
- Le manque de concordance du modèle *Logement d'abord* avec des politiques et des pratiques existantes (p. ex. résidence collective, absence de subventions de logement transférables).

Les principaux facteurs de facilitation de la durabilité du point de vue de la fidélité au modèle Logement d'abord étaient les suivants :

- Le maintien du financement;
- L'accès à de la formation et à de l'aide technique continues;
- Le maintien du personnel en poste, particulièrement des chefs d'équipe.

Les principaux obstacles à la fidélité comprenaient les suivants :

- Le manque de ressources;
- Le roulement du personnel et parallèlement, l'incapacité de former de nouveaux membres du personnel;
- Pour certaines équipes, l'insuffisance du financement pour préserver la fonction de spécialiste du logement, ce qui a eu des répercussions sur les choix en matière de logement et l'accès au logement;
- Un manque de continuité au chapitre de l'accès à des subventions de logement transférables, ce qui a réduit les choix en matière de logement et les possibilités de relogement;
- La réduction des ressources, ce qui a eu des répercussions sur la gamme de services offerts.

REMERCIEMENTS

Le présent rapport pancanadien s'inspire principalement des rapports de recherche qualitative en provenance des cinq sites. Nous souhaitons saluer et remercier notre équipe de recherche qualitative pour le travail minutieux qu'elle a accompli afin de produire les rapports des sites individuels et pour sa contribution à la planification et à la conceptualisation de la présente recherche. Les cinq rapports sont les suivants :

1. *Le projet Chez Soi : Durabilité du programme de logement et de soutien mis en œuvre au site de Vancouver, en Colombie-Britannique* (mai 2015), par Michelle Patterson, Groupe de recherche Somers, Faculté des sciences sociales, Université Simon Fraser.
2. *Le projet Chez Soi : Durabilité du programme de logement et de soutien mis en œuvre au site de Winnipeg* (mars 2016), par Scott McCullough et Sarah Zell, Institut des études urbaines, Université de Winnipeg.
3. *Le projet Chez Soi : Durabilité du programme de logement et de soutien mis en œuvre au site de Toronto* (janvier 2016), par Erin Plenert, Stephen Hwang, Pat O'Campo et Vicky Stergiopoulos, Centre for Inner City Health, Hôpital St. Michael.
4. *Le projet Chez Soi : Durabilité du programme de logement et de soutien mis en œuvre au site de Montréal* (mars 2016), par Christian Méthot et Eric Latimer, Université McGill.
5. *Le projet Chez Soi : Durabilité du programme de logement et de soutien mis en œuvre au site de Moncton, au Nouveau-Brunswick* (février 2016), par Rebecca Cherner, John Ecker, Jennifer Rae et Tim Aubry, Université d'Ottawa.

Merci également aux sites ainsi qu'à Aimee LeBlanc et à Karla Thorpe de la Commission de la santé mentale du Canada qui ont examiné une version préalable du présent rapport et formulé des commentaires à son sujet.

LE PROJET CHEZ SOI : CONTEXTE

Ce rapport rend compte des constatations générales d'une étude sur la durabilité du projet pancanadien *Chez Soi* qui a été financé par la Commission de la santé mentale du Canada (la CSMC), tout comme la recherche sur sa durabilité.¹ *Chez Soi* était un projet quinquennal de recherche-démonstration dont l'objet était d'explorer des moyens d'aider le nombre croissant de sans-abri qui ont une maladie mentale. Misant sur les preuves existantes, le projet *Chez Soi* a permis de mieux connaître les interventions en matière de logement, de services et de systèmes les plus propices pour aider les gens de partout au Canada qui vivent avec des problèmes de santé mentale et qui étaient en situation d'itinérance. *Chez Soi* a été mis en œuvre dans cinq grandes villes d'un bout à l'autre du Canada, c'est-à-dire Moncton, Montréal, Toronto, Winnipeg et Vancouver.

Ce rapport se concentre sur la durabilité du projet après la phase de démonstration (de janvier 2012 à septembre 2015). Le projet *Chez Soi* était un essai randomisé avec groupes de contrôle (ERGC) de l'initiative *Logement d'abord* dont les résultats allaient être comparés à ceux d'un groupe de prestataires qui recevaient les services habituels (GSH) (Goering et coll., 2011; Aubry, Nelson et Tsemberis, 2015). Les participants du premier groupe ont été divisés en deux sousgroupes : les participants dont les besoins étaient élevés, qui ont reçu du soutien des équipes de soutien intensif dans le milieu (SIM) dans le cadre de *Logement d'abord*; et les participants dont les besoins étaient modérés, qui ont reçu du soutien des équipes de soutien d'intensité variable (SIV) de *Logement d'abord*. De plus, les sites avaient l'option de proposer une troisième gamme de services, c'est-à-dire des interventions adaptées sur mesure aux conditions et aux besoins locaux; la plupart des sites ont choisi cette option de la troisième gamme de services.

Le recherche menée sur le projet *Chez Soi* a permis de constater que les programmes étaient très fidèles aux principes de *Logement d'abord*, dès le départ (Nelson et coll., 2014) et après un an d'exploitation (Macnaughton et coll., 2015). De plus, la fidélité était corrélée significativement et directement à des résultats positifs, y compris en matière de stabilité du logement, de qualité de vie et de fonctionnement dans la collectivité (Goering et coll., 2016). Après deux ans, les participants à

¹ La Commission de la santé mentale du Canada (la CSMC) est un organisme sans but lucratif mis sur pied pour sensibiliser les Canadiens et les Canadiennes dans tout le pays aux enjeux de la santé mentale. La CSMC reçoit son financement du gouvernement fédéral, mais elle exerce ses activités de manière indépendante. À l'heure actuelle, la CSMC se concentre sur un certain nombre d'initiatives de premier plan comme *Chez Soi*, ainsi que sur l'élaboration d'une stratégie en matière de santé mentale pour le Canada, des mesures pour mettre fin à la stigmatisation et à la discrimination auxquelles font face les Canadiens et les Canadiennes aux prises avec des problèmes de santé mentale ainsi que la mise sur pied d'un centre d'échange des connaissances.

l'initiative *Logement d'abord* affichaient des résultats sensiblement plus positifs que les participants du GSH à des mesures comme la stabilité du logement, la qualité de vie et le fonctionnement dans la collectivité, tant dans le volet du SIM (Aubry et coll., 2015; Aubry et coll., 2016) que dans celui du SIV (Stergiopoulos et coll., 2015).

La recherche sur la durabilité s'est inspirée d'études antérieures sur la conception (Macnaughton, Nelson et Goering, 2013), sur la planification (Nelson et coll., 2013; Nelson et coll., 2015) et sur la mise en œuvre (Macnaughton et coll., 2015; Nelson et coll., 2014) de Chez Soi. Cette recherche est particulièrement importante parce qu'elle a recueilli des données sur ce qui se produit après la période de démonstration et qu'elle a permis d'en tirer des leçons importantes, en plus de montrer de quelle façon les stratégies de transposition intégrée des connaissances et les facteurs contextuels peuvent renforcer ou entraver les dimensions de la durabilité des programmes Logement d'abord. Il n'arrive pas souvent que des données de cette nature soient recueillies systématiquement dans le cadre d'un tel projet. La recherche a permis de recueillir des éléments probants sur la façon dont les programmes Logement d'abord peuvent être maintenus fidèlement au modèle original et élargis à d'autres milieux.

RECENSION DE LA LITTÉRATURE

La durabilité est un domaine d'intérêt récent dans la science de la mise en œuvre qui est envisagée à la fois comme une composante d'évaluation (Savaya et Spiro, 2012) et comme une composante de transposition des connaissances (Scheirer et Dearing, 2011; Stirman et coll., 2012). La durabilité est une composante cruciale des programmes communautaires, car s'ils ne sont pas durables, ils peuvent endommager le lien de confiance avec la collectivité et entraîner un gaspillage de ressources (Schell et coll., 2014). La définition la plus largement utilisée de la durabilité est celle des auteurs américains Scheirer et Dearing, c'est-à-dire l'utilisation continue des composantes et des activités de programme aux fins du maintien de résultats souhaitables du programme et de résultats souhaitables pour la population (Scheirer et Dearing, 2011, p. 2060). Selon Savaya et Spiro (2012), les composantes clés de la durabilité sont le maintien, l'institutionnalisation et la durée.

Savaya et Spiro (2012) ainsi que Scheirer et Dearing (2011) font des recensions de la littérature sur la durabilité qui mettent en lumière l'importance de comprendre le contexte écologique de la durabilité. La durabilité des programmes s'inscrit dans un environnement complexe où le programme, les bailleurs de fonds, l'organisme hôte et le contexte des politiques sont autant de facteurs contextuels importants qui peuvent influencer la durabilité. Compte tenu de la nature écologique de la durabilité, il faut tenir compte de la façon dont les contextes plus vastes des systèmes de santé et de logement ou les contextes des politiques peuvent se transformer parallèlement au programme. Une publication récente de Chambers, Glasgow et Stange (2013) donne une texture utile à la tension entre la fidélité et l'adaptation des programmes pendant la phase de durabilité. Selon ces auteurs, un programme « dérive » lorsqu'il dévie de ses protocoles manualisés. À leurs yeux, cette « dérive » du programme doit être envisagée prudemment, car elle peut parfois représenter des changements désirables dans le modèle d'origine, qui passe de la phase de recherche aux contraintes de la mise en œuvre de façon plus générale. Il est important de se souvenir que la dérive peut, à l'occasion, être un signe d'innovation et que le modèle du programme va nécessairement changer lorsqu'il s'efforce de s'adapter aux milieux de la pratique.

En matière de recherche sur la durabilité, Savaya et Spiro (2012) ainsi que Scheirer et Dearing (2011) font valoir qu'il est important d'étudier les résultats qui englobent à la fois les composantes clés de la durabilité, comme le maintien, l'institutionnalisation et la durée, mais aussi des aspects du contexte écologique et de l'adaptation des programmes. Savaya et Spiro (2012) proposent quatre grandes catégories de facteurs qui influencent la durabilité tandis que Schiering et Dearing (2011) en proposent trois. Dans le tableau 1 qui suit, nous comparons les facteurs d'influence proposés dans ces deux ouvrages et nous expliquons leur pertinence pour le projet *Chez Soi*.

Tableau 1: Facteurs qui influencent la durabilité

Savaya et Spiro (2012)	Scheirer et Dearing (2011)	Projet de recherche-démonstration <i>Chez Soi</i>
Variables se rapportant au projet	Caractéristiques de l'intervention	La nature flexible et adaptable de <i>Logement d'abord</i> par rapport à un contexte changeant Transposition des résultats et des connaissances Les facteurs qui se répercutent sur la mise en œuvre se répercutent aussi sur la durabilité
Variables se rapportant à l'organisme hôte	Facteurs du contexte organisationnel	Soutien organisationnel
Variables se rapportant à la collectivité	Facteurs de l'environnement communautaire dans chaque site d'intervention	Soutien communautaire Un leadership local offrant du soutien Efforts visant à intégrer le projet pilote de <i>Logement d'abord</i> au système régulier
Variables se rapportant au principal bailleur de fonds		Contexte provincial favorable en matière de politiques et de financement

Scheirer et Dearing (2011) proposent six variables des résultats qui reflètent la durabilité. On trouvera ces six variables ainsi que les variables des résultats pertinentes pour la présente étude dans le tableau 2.

Tableau 2 : Résultats en matière de durabilité

Variables des résultats en matière de durabilité selon Scheirer et Dearing (2011)	Variabilité des résultats en matière de durabilité de <i>Chez Soi</i>
Les avantages ou les résultats pour les consommateurs, les prestataires ou les patients se maintiennent (lorsque l'intervention consiste à dispenser des services à la personne)	Financement continu pour les subventions de logement et les équipes cliniques
Maintien des activités ou composantes de programme de l'intervention originale	Maintien en poste du personnel et formation continue
	Maintien de niveaux élevés de fidélité au programme
Maintien des partenariats ou des coalitions communautaires établis pendant le programme	Maintien de partenariats au niveau local
Maintien des nouvelles pratiques, procédures et politiques organisationnelles mises en place pendant le programme	Institutionnalisation de <i>Logement d'abord</i>
Maintien de l'attention dont l'enjeu ou le problème fait l'objet	Adaptations de <i>Logement d'abord</i>
Diffusion du programme et reproduction dans d'autres sites	Expansion et diffusion de <i>Logement d'abord</i> (y compris des changements dans les politiques)

Les principaux éléments recensés par Scheirer et Dearing (2011) qui sont pertinents pour la recherche sur la durabilité de *Chez Soi* sont les suivants :

1. maintien du programme;
2. maintien des partenariats communautaires;
3. maintien des pratiques organisationnelles; et
4. expansion du programme.

QUESTIONS EXAMINÉES DANS LE CADRE DE LA RECHERCHE

Deux grandes questions ont été examinées dans le cadre de la recherche :

1. **Résultats en matière de durabilité** – Dans les cinq sites de Chez Soi, dans quelle mesure le financement, la fidélité, les partenariats locaux, la systématisation, le maintien en poste du personnel et l’expansion/la diffusion des programmes de Logement d’abord se sont-ils maintenus à court terme et ces résultats varient-ils d’un site à l’autre?
2. **Facteurs influençant les résultats en matière de durabilité** – Selon les intervenants des cinq sites de Chez Soi, quels facteurs exercent une influence essentielle (c’est-à-dire des éléments de preuve au sujet de l’efficacité de Logement d’abord qui ont été recueillis dans le cadre du projet Chez Soi, la capacité locale et les facteurs contextuels ainsi que des stratégies de durabilité planifiées et évolutives) sur ces différents genres de résultats en matière de durabilité; et ces facteurs d’influence varient-ils d’un site à l’autre?

MÉTHODOLOGIE

Démarche reposant sur des méthodes mixtes

Une démarche faisant appel à des méthodes mixtes a été retenue pour examiner la durabilité de *Logement d'abord* (Macnaughton, Goering et Nelson, 2012; Nelson, Macnaughton et Goering, 2015). Une mesure quantitative de la fidélité a été utilisée parallèlement à des entrevues qualitatives portant sur d'autres résultats en matière de durabilité et les facteurs influençant la durabilité.

Évaluation de la fidélité

Une évaluation de la fidélité des services continus de SIM et de SIV des programmes *Logement d'abord* a été faite au moyen d'une autoévaluation de la fidélité par le personnel (voir l'annexe 1). Il s'agit d'un questionnaire comprenant 36 questions qui permet d'évaluer cinq critères : choix de logement et structure; séparation du logement et des services; philosophie du service; gamme de services; et structure du programme (Gilmer, Stefancic, Sklar et Tsemberis, 2013). Une analyse factorielle de l'échelle a montré deux dimensions orthogonales, la première englobant les trois premiers critères et la seconde englobant les deux autres critères. Tous les items ont été convertis à une échelle en quatre points pour que les données soient comparables à celles d'une recherche précédente sur la fidélité à *Logement d'abord* (voir le barème de notation à l'annexe 2).

Le questionnaire a été rempli par une équipe réunissant des membres du personnel et des prestataires lors d'une réunion de groupe. Le personnel avait été prié de remplir le questionnaire individuellement avant la réunion. Dans la plupart des sites, une réunion du personnel avait été convoquée au cours de laquelle le chercheur ou l'animateur a aidé le groupe à faire consensus sur les cotes à attribuer à chaque question². Dans la plupart des sites, un chercheur/animateur a pris des notes sur place pendant la réunion. Ces données ont été utilisées pour concevoir les questions à l'intention des groupes de discussion qui allaient participer à l'évaluation qualitative, qui a eu lieu après les évaluations de la fidélité. Dans certains cas, il a été impossible de faire des évaluations de la fidélité, car les programmes n'existaient plus.

² À Montréal et à Winnipeg, les questionnaires ont été expédiés aux chefs d'équipe, qui les ont remplis avec leur personnel et les ont renvoyés à l'équipe de recherche.

Évaluation qualitative de la durabilité

Méthode d'échantillonnage et échantillon

Entrevues auprès d'informateurs clés : Des entrevues individuelles ont été menées auprès d'intervenants de chaque site. Les chercheurs ont interviewé les anciens coordonnateurs de site, les enquêteurs principaux et les chefs d'équipe des programmes de SIM et de SIV. Ils ont également demandé aux coordonnateurs de site, aux enquêteurs principaux et aux chefs d'équipe de proposer les noms d'autres personnes à interviewer (p. ex. des décideurs, des partenaires communautaires). Nous avons également interviewé des informateurs clés au niveau national au sujet de la durabilité.

Groupes de discussion : Les sites ont organisé des groupes de discussion réunissant des membres du personnel qui avaient fait l'expérience de la transition entre la phase de démonstration et la phase de durabilité. Les sites ont aussi organisé des groupes de discussion ou mené des entrevues individuelles avec des prestataires qui continuaient de recevoir les suppléments de loyer et des services de SIM ou de SIV. Le tableau 3 indique le nombre d'informateurs clés, de membres du personnel et de prestataires qui ont été interviewés.

Tableau 3 : Tailles des échantillons de la recherche qualitative

Site	Informateurs clés	Membres du personnel de SIM/SIV	Prestataires	Total
Moncton	9	8	15	32
Montréal	9	-	-	9
Toronto	11	14 (3 gd*)	9 (1 gd*)	34
Winnipeg	11	9 (2 gd*)	5 (1 gd*)	25
Vancouver	10	4 (1 gd*)	7 (entrevues individuelles)	21
À l'échelle nationale	15	-	-	15
Total	65	35	36	136

*gd : groupe de discussion

Collecte de données

La recherche visant à examiner les résultats en matière de durabilité, les facteurs d'influence et les adaptations a fait appel à des examens de documents et à des entrevues qualitatives.

Examens de documents : Les coordonnateurs des sites, les enquêteurs principaux et les chefs d'équipe ont été priés de fournir des documents concernant le financement des projets et les budgets des sites pour les équipes concernées de la prestation des services et du logement, des protocoles d'entente, des protocoles d'exploitation des services, des comptes rendus de réunions de l'équipe d'exploitation, à la fois pendant et après la phase de démonstration (voir l'annexe 3).

Entrevues qualitatives : On a eu recours à des entrevues qualitatives pour examiner les résultats en matière de durabilité ainsi que les activités et les stratégies employées pour atteindre ces résultats et d'autres facteurs d'influence. Il s'est agi d'entrevues auprès d'informateurs clés (voir l'annexe 4) et d'entrevues dans le cadre de groupes de discussion du personnel (voir l'annexe 5) et des prestataires (annexe 6). Des enregistrements audio ont été faits de toutes les entrevues et ils ont été retranscrits ensuite.

Analyse des données

Une démarche thématique a été retenue pour l'analyse des données de chaque site (Braun et Clarke, 2006). Les chercheurs ont déterminé des thèmes communs dans les données et ont tiré les concepts significatifs qui étaient ressortis des entrevues individuelles de même que des notions qui reliaient les entrevues les unes aux autres. Dans chaque site, les personnes interviewées aux fins des rapports de site ont été priées de confirmer les données recueillies, ce qui allait permettre d'en établir la fiabilité. Les chercheurs qui menaient la recherche qualitative dans chacun des sites ont produit des rapports de durabilité des sites (Cherner, Ecker, Rae et Aubry, 2016; McCullough et Zell, 2016; Méthot et Latimer, 2016; Patterson, 2015; Plenert, Hwang, O'Campo et Stergiopoulos, 2016).

Les auteurs du présent rapport, qui porte sur l'ensemble des sites, ont utilisé les rapports des sites individuels comme source de données, plutôt que d'examiner des transcriptions ou d'autres données provenant de chaque site. Aux fins de l'analyse pancanadienne, les membres de l'équipe nationale de recherche qualitative ont lu les cinq rapports de site. Des tableaux matriciels ont été produits à partir des résultats en matière de durabilité, des facteurs d'influence et des adaptations, qui représentaient une dimension de la matrice, et du site, qui représentait l'autre dimension. Les données provenant de chaque rapport de site ont ensuite été entrées dans ces tableaux matriciels (voir le tableau 4 cidessous), puis les chercheurs des sites ont examiné le rapport pancanadien et leurs commentaires ont été intégrés à la version finale du rapport.

Tableau 4 : Tableaux matriciels pour l'analyse des sites

Site	Fidélité au programme, dérive et adaptations	Résultats en matière de durabilité	Facteurs d'influence de la durabilité
Moncton			
Montréal			
Toronto			
Winnipeg			
Vancouver			

CONSTATATIONS

Résultats en matière de durabilité

Maintien des programmes et du financement après la phase de démonstration

Neuf des treize programmes ont été maintenus, passant de la phase de démonstration à la phase de durabilité (voir le tableau 5). Comme l'un des programmes n'avait pas été conçu pour durer et ne constituait pas un site autonome du programme Logement d'abord, on peut affirmer que neuf des douze programmes dont la durabilité était un objectif ont été maintenus. Avant la fin du projet de démonstration, chaque site avait noté les sentiments d'incertitude exprimés par les participants et le personnel au sujet de la durabilité des programmes et des répercussions que cela aurait sur leurs emplois, leurs logements et les services.

Tableau 5 : Maintien du programme à la phase de durabilité

Site	Programmes dispensés pendant la phase de démonstration	Programmes maintenus à la phase de durabilité
Moncton	SIM	SIMF (SIM flexible)
Montréal	SIM SIV SIV	SIV
Toronto	SIM SIV SIV (groupes ethno-raciaux)	SIM SIV SIV (groupes ethno-raciaux)
Winnipeg	SIM SIV (Autochtones) SIV (mixte)	SIM SIV (Autochtones) SIV (mixte)
Vancouver	SIM SIM résidence collective SIV	SIM Ce programme n'avait pas été conçu pour être maintenu

Contexte national : Dès le début du projet, la durabilité des équipes de *Logement d'abord* au-delà de la fin officielle de la phase de démonstration en mars 2013 a été une préoccupation. En janvier 2012, l'équipe de direction nationale a mis sur pied un comité de la durabilité chargé d'examiner des stratégies qui viseraient le niveau fédéral, le niveau provincial et le niveau local. C'est ainsi que l'équipe de direction nationale, de concert avec l'équipe de la CSMC chargée des relations gouvernementales, a entamé une série de réunions avec des représentants fédéraux et provinciaux pour faire connaître aux décideurs les résultats préliminaires positifs de *Chez Soi*. De concert, les sites ont établi leurs propres stratégies de durabilité sous la direction de leurs propres groupes de travail de la durabilité. En outre, tous les sites ont adopté des plans de transition de rechange pour que les participants puissent continuer d'avoir accès à un logement et à du soutien au cas où la phase de démonstration du projet ne serait pas renouvelée à partir de mars 2013.

L'histoire de la stratégie nationale et des stratégies provinciales de durabilité et leurs retombées ont été examinées en détail dans un rapport connexe (Macnaughton, Nelson, Goering et Piat, 2016). En quelques mots, à la suite de ces efforts, une entente a été conclue à l'automne de 2012 entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux concernés, à l'exception du gouvernement du Québec. Cette entente prévoyait que le gouvernement fédéral continuerait de financer les subventions au logement pendant une année de transition et que chaque province veillerait à ce que du soutien demeure en place pour les participants. Le gouvernement fédéral offrait également du financement pour que les coordonnateurs de chaque site demeurent en place pendant cette année supplémentaire de transition pour coordonner les activités. Pendant la période qui a précédé mars 2013 et au cours de cette année de transition, les sites ont continué de négocier la durabilité à long terme des équipes. Ces efforts et les résultats qu'ils ont permis d'obtenir sont examinés ci-dessous.

Moncton : À Moncton, la phase de démonstration comportait un programme de SIM qui a pris fin en mars 2014. Au cours de l'année qui a suivi, les dirigeants administratifs des régies régionales de la santé (Vitalité et Horizon) ont aidé à transformer le programme de SIM, qui est devenu un programme de SIM flexible (SIMF) dont l'équipe a modifié les critères d'admissibilité : les prestataires n'avaient plus besoin d'être sans abri ou à risque de le devenir. Pendant la transition, le ministère du Développement social et l'équipe de *Chez Soi* ont travaillé en étroite collaboration pour veiller à ce que les participants du projet ne se retrouvent pas à la rue en leur fournissant des suppléments de loyer ou en leur trouvant un logement social subventionné. Toutefois, le programme de SIMF n'offrait pas de suppléments de loyer pour aider les participants de *Chez Soi* s'ils perdaient leur logement après la période de transition, de sorte que leurs noms s'ajoutaient aux listes des personnes en attente d'un logement subventionné. En outre, les services de gestion et d'administration du programme ont quitté la Clinique Salvus où ils se trouvaient pour s'installer dans les régies régionales de la santé du ministère de la Santé du Nouveau-Brunswick.

Montréal : À Montréal, la phase de démonstration a compris un programme de SIM affilié au Centre de santé et de services sociaux (CSSS) JeanneMance, le programme de SIV Diogène et un autre programme de SIV lui aussi affilié au CSSS. Seul le programme de SIV Diogène s'est poursuivi pendant la phase de durabilité, qui a commencé en mars 2013. Comme dans d'autres sites, l'équipe locale avait amorcé des discussions pour assurer sa durabilité et a passé plus d'une année à élaborer un plan de durabilité. En février 2013, les équipes de SIV et de SIM du CSSS JeanneMance ont transféré les participants à des établissements de soins en résidence et à des services intensifs existants, puis les équipes ont été démantelées. Toutefois, après ce transfert à des établissements résidentiels et à des services existants et en raison de divers facteurs, des dizaines de participants ont fini par perdre leur logement ou par cesser d'avoir accès à des services de soutien. Ces facteurs comprennent les suivants : le grand nombre de participants qui ont été transférés sans préavis; le personnel qui n'avait pas d'expérience de travail avec des personnes aux prises avec des problèmes complexes de santé mentale et d'abus de substances; et l'incapacité d'offrir le même niveau de services aux participants, comme les aider à trouver un nouveau logement s'ils avaient perdu leur appartement.

L'équipe de SIV Diogène a réussi à obtenir un financement permanent de l'Agence (agence régionale qui offre du financement et de la formation à des fournisseurs de services de santé et de services sociaux à Montréal); elle a continué à offrir les services de *Logement d'abord* aux participants et elle a reçu du soutien en matière de logement, d'abus de substances et de problèmes de santé mentale pendant un an de la part de l'équipe de logement de l'Institut Douglas. L'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) a accepté de fournir des subventions au logement à tous les participants dans

des sites éparpillés jusqu'en 2019. Toutefois, sauf dans le cas de l'équipe de SIV Diogène, la gestion des services de soutien avait sensiblement changé par rapport à la phase de démonstration de *Chez Soi* (c'est-à-dire que les services n'avaient pas à se conformer aux principes de *Logement d'abord*). Des partenariats internationaux avec la France et d'autres pays francophones ayant adopté le modèle *Logement d'abord* ont accru la visibilité et l'acceptation du modèle au Québec.

Toronto : À Toronto, la phase de démonstration a compris un programme de SIM, un programme de SIV et un programme de SIV distinct dispensant des services aux communautés ethnoraciales. L'équipe locale a amorcé des discussions en vue d'assurer la durabilité des services et a mis sur pied un comité de durabilité au moins un an avant la phase de durabilité. La phase de démonstration du site de Toronto a pris fin en mars 2013 et les trois équipes ont pu continuer leur travail grâce à une subvention de quatre millions de dollars à titre de financement annuel permanent octroyé par le ministre de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario dès février 2013. Ce financement s'appliquait aux services de logement et aux mesures de soutien cliniques, mais il avait aussi pour but d'aider les participants du projet à conserver leurs appartements. Pendant l'année de transition menant à la phase de durabilité, la fidélité au modèle *Logement d'abord* a été assurée grâce à des communications régulières entre la CSMC, la coordonnatrice du site de Toronto, l'équipe de recherche de *Chez Soi* et les chefs d'équipe. L'équipe de Toronto a décrit certains des aspects fondamentaux de sa stratégie de visibilité, qui consistait notamment à définir et à présenter une demande bien précise (un document de breffage accompagné d'un budget détaillé incluant les services et les subventions au logement a été transmis au cabinet du Ministre); à cibler le gouvernement provincial, plutôt que l'administration municipale ou le gouvernement fédéral, compte tenu de la nature des activités (santé mentale et logement); et à veiller à ce que des personnes influentes (p. ex. des députés provinciaux et des fonctionnaires des ministères ontariens) soient incluses dans les conversations sur la durabilité, particulièrement lorsqu'il était question de financement.

Winnipeg : À Winnipeg, la phase de démonstration a compris deux programmes de SIV (NiApin, à l'intention des participants autochtones, et Wi Che Win, ouvert aux participants autochtones et aux participants non autochtones), ainsi qu'un programme de SIM (Wiisocotatiwin). Tous ces programmes ont été maintenus pendant la phase de durabilité qui a commencé en mars 2013, mais leur financement a été réduit; il y a également eu un roulement important dans le personnel, dans une équipe en particulier, à cause de l'incertitude qui entourait la continuité du financement. L'équipe locale a entamé des discussions de transition pour assurer sa durabilité et a mis sur pied un comité environ un an avant la phase de durabilité. Comme ce fut le cas pour l'équipe de Toronto, la stratégie de durabilité de l'équipe de Winnipeg a consisté à présenter au ministre provincial de la Santé un

dossier de demande qui réunissait un compte rendu des réussites du projet *Chez Soi*, une proposition de financement et une justification du financement demandé de 5,1 millions de dollars pour deux années de transition. Aucun des participants n'a perdu son logement pendant la période de transition entre la phase de démonstration et la phase de durabilité. En dépit de l'incertitude qui régnait, un financement plus permanent a fini par être arrangé par le gouvernement du Manitoba par l'entremise de divers volets de financement ainsi que par l'entremise de la Stratégie (fédérale) des partenariats de lutte contre l'itinérance (SPLI), de sorte que de nouveaux prestataires ont pu être acceptés par les programmes créés au moyen de ce nouveau financement. Toutefois, il faudra faire une autre évaluation pour déterminer la fidélité au modèle *Logement d'abord*, car les programmes originaux ont évolué depuis la phase de démonstration de *Chez Soi*.

Vancouver : À Vancouver, la phase de démonstration a compris deux programmes de SIM (SIM RainCity et SIM à la résidence collective de l'hôtel Bosman) ainsi qu'un programme de SIV. Le programme SIM RainCity est le seul des trois qui se soit poursuivi pendant la phase de durabilité, qui a commencé en mars 2013. La résidence collective de l'hôtel Bosman n'avait pas été conçue pour se maintenir. Comme pour les autres sites, à l'exception de celui de Montréal, le gouvernement fédéral a assuré un financement de transition d'un an pour préserver les logements des participants des trois programmes. Après la période de transition, le financement du logement a été assuré par des sources provinciales, soit BC Housing (pour les services de logement) et la région régionale de la santé Vancouver Coastal Health (VCH) (pour les services de soutien).

Pour ce qui est des programmes qui ont disparu après le financement de la phase de transition, la plupart des participants aux services de SIV ont conservé leur logement mais ont perdu les services de soutien qu'ils recevaient de l'équipe pendant la phase de démonstration. Entre 20 et 30 participants ont été transférés au programme de SIM RainCity et les autres ont été transférés à des équipes existantes de santé mentale en milieu communautaire. Les participants logés à la résidence collective de l'hôtel Bosman dans le cadre du programme de SIM ont fait la transition vers d'autres résidences collectives. BC Housing, la VCH et le personnel de l'hôtel Bosman ont collaboré pour trouver des mesures de soutien et des logements aux participants.

Contrairement à ce qui s'est passé pour le programme de SIV et le programme de SIM de la résidence collective de l'hôtel Bosman, l'équipe de SIM RainCity s'est maintenue, et ce, pour diverses raisons (sur lesquelles on reviendra plus loin dans ce rapport), notamment les suivantes : financement consenti par RainCity Housing et la VCH; formation dispensée par la Motivation, Power and Achievement Society (MPA), la Coast Mental Health et Pathways to Housing; participation et leadership de pairs spécialisés et de personnes ayant un vécu expérientiel; et financement d'un projet de recherche par la VCH et la

CSMC. De plus, le programme de SIM RainCity a conservé son équipe de recherche de logements dont la responsabilité était de trouver des unités de logement dispersées dans le marché locatif pour les participants avec du financement de BC Housing. Même si la plupart des participants du volet de SIM RainCity de *Chez Soi* ont conservé leur logement, certains participants avaient peur de ne plus être en mesure de payer leur loyer dans un appartement du marché locatif après la phase de transition et ont choisi le transfert à BC Housing. D'autres qui ont été expulsés de leur appartement pendant l'année de transition et qui n'avaient pas d'autre logement au 31 mars 2014 n'ont pas réussi à obtenir de suppléments de loyer. L'équipe du logement a participé à la mise sur pied de programmes *Logement d'abord* dans les territoires desservis par les régies régionales de la santé Fraser Health Authority et Vancouver Island Health Authority.

Fidélité des programmes qui se sont poursuivis après la phase de démonstration

Dans tous les sites, les notes de fidélité ont été uniformément élevées, les moyennes se chiffrant entre 3,18 et 3,90 (sur un maximum possible de 4, voir le tableau 6). Au cours des années de transition, les services cliniques et services de logement des programmes qui se sont poursuivis se sont maintenus à des degrés divers. Les changements dans les sources de financement se sont généralement traduits par le démantèlement des équipes de logement et le transfert de leurs tâches à des équipes cliniques existantes, de sorte que les notes au critère *choix de logement et structure* ont généralement été plus faibles aux évaluations de la fidélité dans certains sites. De plus, aucune nouvelle subvention de loyer n'était offerte dans le cadre des programmes, de sorte qu'aucun nouveau participant n'a été accepté. Deux des programmes de Winnipeg et de Moncton ont obtenu des notes moyennes de 3 ou moins au critère choix de logement et structure. Par ailleurs, pour le critère *séparation du logement et des services*, tous les programmes ont obtenu des notes élevées, dont la moyenne se situait entre 3,71 et 4,00. Même si des changements ont été apportés dans les services, particulièrement au site de Moncton, qui est passé d'un programme ordinaire à un programme de SIM flexible (SIMF), les notes de fidélité aux critères *philosophie du service, gamme de services et structure de l'équipe et ressources humaines* sont généralement demeurées élevées. L'équipe de SIMF de Moncton a obtenu une note inférieure à 3 au critère *structure de l'équipe/ressources humaines*, compte tenu de la réduction de la fréquence des contacts avec les prestataires. Toutefois, les notes de tous les autres programmes ont été de 3 ou plus aux trois critères concernant les services.

Moncton : À Moncton, l'évaluation de la fidélité a révélé des niveaux élevés de fidélité aux critères *séparation du logement et des services, philosophie du service et gamme de services*. Le personnel a signalé de faibles niveaux de fidélité aux critères *choix de logement et structure* ainsi que *structure des équipes et ressources humaines*. Les faibles niveaux de fidélité observés étaient reliés à deux changements importants dans le modèle de programme : 1) l'accent qui n'était plus mis sur le logement dans la mise en œuvre du programme, et notamment un changement dans les critères d'admission au programme; et 2) l'accent qui a été mis sur le SIMF plutôt que sur le SIM. Comme on l'a indiqué, le programme n'a actuellement pas accès à des ressources en matière de logement, y compris des suppléments de loyer transférables et l'accès prioritaire au logement social. Les participants qui perdent leur logement sont inscrits sur la liste d'attente du ministère du Développement social pour les logements subventionnés à Moncton. La transformation de la prestation des services cliniques lorsque le modèle de SIM a été remplacé par un modèle de SIMF s'est accompagnée de nouveaux critères d'admissibilité parmi lesquels on ne retrouve plus le fait d'être sans abri ou à risque de le devenir.

L'équipe de SIMF comprend quatre membres de l'équipe originale de SIM et le ratio personnel/prestataires a été modifié sensiblement : de 1 pour 10 qu'il était lors de la période de démonstration, il est désormais de 1 pour 20.

Montréal : Le programme de SIV Diogène a obtenu des notes parfaites à quatre des cinq critères de fidélité. À 3,51, la note au critère de la gamme de services était la plus faible.

Toronto : À Toronto, l'évaluation de la fidélité a révélé des niveaux élevés de fidélité à chacun des cinq critères. Ces résultats sont conformes à ceux d'une évaluation externe de la fidélité qui a été menée pendant la phase de durabilité. Même si le site de Toronto a reçu la plus grande partie du financement demandé à la province, il n'y a pas eu suffisamment d'argent pour préserver l'équipe de logement de l'organisme Housing Connections financé par la municipalité. Un nouveau poste de coordonnateur du logement a été créé au sein de l'une des équipes de services cliniques. Le grand nombre de participants, les faibles taux d'inoccupation dans le marché locatif et la difficulté de maintenir des relations positives avec les locataires de Toronto ont représenté des défis en ce qui concerne le temps qu'il faut pour trouver de nouvelles unités locatives et les choix à la disposition des participants. De plus, le programme n'a pas reçu de suppléments de loyer additionnels, de sorte qu'aucun nouveau participant ne peut être accepté.

Winnipeg : À Winnipeg, des niveaux élevés de fidélité ont été observés pour les critères *séparation du logement et des services*, *philosophie du service* et *structure de l'équipe et ressources humaines*. Des niveaux de fidélité moindres ont été signalés par le personnel dans le cadre de deux programmes pour le critère *choix de logement et structure* et par l'une des équipes de SIV pour le critère *gamme de services*. Les faibles taux de fidélité s'expliquaient par des changements importants apportés au modèle : 1) la précarité du financement des équipes de services cliniques; et 2) le transfert des responsabilités en matière de logement aux équipes cliniques. À la fin du projet *Chez Soi*, la province a continué de financer les équipes de services cliniques, mais avec un budget réduit de 30 %, la raison en étant que les équipes allaient desservir moins de prestataires. Au début, les équipes ont obtenu des prolongations de financement de courte durée, de sorte qu'il y a eu un important roulement de personnel (de près de 100 % dans le cadre du projet *Wi Che Win*) et que les problèmes existants d'épuisement professionnel du personnel ont été exacerbés. L'élimination de la programmation

culturelle pour les participants autochtones du projet NiApin a été une conséquence importante de la réduction du financement des services cliniques. L'administration des suppléments de loyer, qui relevait auparavant de la régie régionale de la santé de Winnipeg (RRSW), a été confiée à Logement Manitoba et les fonctions de recherche de logements et de préservation des relations avec les locataires ont été transférées aux équipes cliniques, qui étaient déjà débordées. Ce transfert des responsabilités s'est révélé particulièrement lourd, compte tenu du faible taux d'inoccupation dans le marché locatif de Winnipeg, de sorte que les choix en matière de logement pour les participants se sont trouvés réduits et qu'il a fallu compter sur les locataires existants.

Vancouver : Vancouver a signalé des taux de fidélité relativement élevés aux cinq critères de la fidélité. Toutefois, les notes ont été moindres pour le critère choix de logement et structure que pour les autres critères.

Le tableau 6 qui suit présente les notes de fidélité pour chaque aspect de chaque critère ainsi que les notes totales pour chacun des programmes qui ont été maintenus.



Tableau 6 : Critères de fidélité, aspects et notes pour chaque programme

(À noter que tous les items ont été convertis à une échelle de 1 à 4, 1 étant la note de fidélité la plus faible et 4 la plus élevée.)

Critères (éventail possible de notes)	Aspects	Notes								
		Van SIM	Win SIM	Win SIV – Wi Che Win	Win SIV – Ni Apin	Tor SIM	Tor SIV	Tor SIV commu nautés ethnor aciales	Mont SIV Dio gène	Monc SIM
Choix de logement et structure	Choix du logement	4	1	4	4	3,5	3,5	4	4	4
	Choix du quartier	4	4	4	4	4	4	4	4	4
	Aide pour le mobilier	2	2	2	2	3	4	4	4	2
	Subventions au logement	3	4	4	3	4	4	3,5	4	2
	Proportion du revenu consacré au loyer	4	3	1	4	4	4	4	4	1
	Délai d'attente pour accéder à un logement	3	4	3	2	3	3	3	4	1
	Proportion des participants dans les divers types de logement	3	3	2	4	3	3	4	4	1
	Moyenne	3,29	3,00	2,86	3,29	3,50	3,64	3,79	4,00	2,14
Séparation du logement et des services	Proportion des participants qui partagent une chambre	4	4	4	4	4	4	4	4	4
	Critères pour accéder à un appartement	4	4	4	4	4	4	4	4	4
	Critères pour conserver l'appartement	4	4	4	4	4	4	4	4	4



	Bail	4	4	4	4	2	4	4	4	4
	Clauses du bail	4	4	4	4	4	4	4	4	4
	Relogement des participants qui perdent leur logement	4	4	4	4	4	4	4	4	2
	Services dispensés lorsqu'un participant perd son logement	4	4	4	4	4	4	2	4	4
	Moyenne	4,00	4,00	3,71	4,00	3,71	4,00	3,71	4,00	3,71
Philosophie du service	Détermination des services	4	4	4	4	4	4	4	4	3
	Exigences en matière de traitement psychiatrique	4	4	2	2	4	4	4	4	4
	Exigences en matière de traitement pour la consommation de substances	4	4	4	4	4	4	4	4	4
	Approche en matière de consommation de substances	4	4	4	4	4	4	4	4	4
	Activités pour promouvoir la poursuite du traitement	2,5	4	4	4	4	4	4	4	4
	Façon dont les buts du traitement sont établis	2,4	4	4	4	4	4	4	3,6	4
	Domaines de la vie ciblés aux fins du traitement	4	4	2,86	4	4	4	4	4	4
	Moyenne	3,56	4	3,83	3,83	3,83	4	4	4,00	3,79



Gamme de services	Aide au maintien du logement	3	3	3	3	4	4	4	4	4
	Services psychiatriques	4	4	2	4	4	4	4	4	3
	Traitement pour la consommation de substances	4	1,6	1,6	1,6	3,2	3,2	4	2,5	3,2
	Emploi	4	4	3,2	4	2,4	3,2	3,2	4	4
	Études	4	4	4	4	3,2	3,2	3,2	4	4
	Bénévolat	4	4	3,2	4	3,2	3,2	2,4	4	4
	Santé physique	4	4	1,6	2,4	4	2,4	4	1,6	0,8
	Pairs spécialisés	4	4	S.O.	S.O.	4	S.O.	S.O.	S.O.	4
	Intégration sociale	4	4	3,2	3,2	4	4	4	4	4
	Moyenne	3,89	3,62	2,73	3,25	3,56	3,40	3,60	3,51	3,44
Structure de l'équipe et ressources humaines	Les itinérants chroniques aux prises avec des maladies mentales et des dépendances sont ciblés	3,33	4	4	2,67	4	3,33	4,0	4	4,0
	Ratio participants / employé	4	3	4	4	4	4	4	4	3
	Rencontres en personne avec les prestataires par mois	4	4	4	4	4	4	4	4	2
	Réunions régulières du personnel	4	4	4	4	4	4	2	4	4
	Objet des réunions du personnel	3,33	4	3,33	3,33	4	2,67	2	4	2,67

	Les participants ont l'occasion de formuler des commentaires	2	2,67	1,33	2,67	2	1,33	2	4	1,33
	Moyenne	3,44	3,61	3,44	3,45	3,67	3,22	3,00	4,00	2,83
Moyenne générale		3,52	3,65	3,31	3,57	3,65	3,65	3,62	3,90	3,18

Résultats en matière de financement et de budget

Les résultats en matière de financement et de budget ont eu des répercussions profondes sur la durabilité entre les sites et même à l'intérieur des sites. Les changements dans les sources de financement et l'administration du financement ont eu des conséquences sur tous les sites, tout comme l'incertitude qu'ont ressentie les intervenants dans chaque site pendant la transition entre la phase de mise en œuvre et la phase de durabilité. Les résultats en matière de financement ont varié entre les sites et à différents degrés pour chacun des programmes offerts à chaque site. Pour certains services, le financement a été éliminé complètement ou réduit. Pour les équipes qui ont été maintenues au delà de la période de transition, le financement a été assuré par des sources de rechange et/ou des sources combinées.

À **Moncton**, par l'entremise de deux régies régionales de la santé, le ministère de la Santé a accordé un million de dollars collectivement en financement de transition pour payer les salaires des membres de la nouvelle équipe de SIMF (qui était précédemment l'équipe de SIM dans le cadre de *Chez Soi*). Le ministère du Développement social a financé des services de logement pour les anciens participants de *Chez Soi* sous forme de suppléments de loyer ou de transition vers le logement social subventionné. Toutefois, compte tenu des limites du financement, les rôles importants que jouaient les membres de l'équipe de soutien clinique ont été éliminés, tout comme une partie de la programmation.

À **Montréal**, à l'issue de négociations pendant les phases de mise en œuvre et de durabilité de *Chez Soi*, l'équipe de SIV Diogène a obtenu un financement temporaire et a fini par obtenir un financement soutenu pendant une période non précisée, y compris sous forme de suppléments de loyer financés par l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM). Les participants des équipes démantelées qui occupaient toujours l'appartement qui leur avait été trouvé par *Chez Soi* toucheront des suppléments de loyer de l'OMHM jusqu'en 2019, mais l'autre équipe de SIV et l'équipe de SIM ont été démantelées.

Le site de **Toronto** affiche des résultats positifs en matière de financement, ce qui lui a permis d'assurer la durabilité de tous ses services pendant la phase de mise en œuvre de *Chez Soi*. Les deux équipes de SIV et l'équipe de SIM sont demeurées intactes et ont reçu un financement annuel permanent de quatre millions de dollars pour des services de logement et des services cliniques par l'entremise des réseaux locaux d'intégration des services de santé (RLISS) et du ministère provincial de la Santé. Malheureusement, le financement n'a pas été suffisant pour que des suppléments de loyer puissent être accordés à de nouveaux participants et pour couvrir les coûts supplémentaires qui avaient été financés dans le cadre du projet (assurance locataire, aide au déménagement, loyer du dernier mois, dommages).

À **Winnipeg**, après la fin de *Chez Soi*, le ministère provincial du Logement et du Développement communautaire (Logement Manitoba) a assumé la responsabilité de l'administration des subventions locatives, qui relevaient de la région régionale de la santé de Winnipeg pendant la durée du projet. Les deux services de SIV et l'équipe de SIM ont reçu du soutien après une période d'incertitude considérable. De plus, l'Institut des études urbaines de l'Université de Winnipeg a offert un financement suivi au Cercle des personnes en situation de vécu.

À **Vancouver**, un financement de transition d'un an a été versé par le gouvernement fédéral pour couvrir des suppléments de loyer pour tous les participants et pour couvrir les frais de location et de personnel à l'hôtel Bosman pendant l'année de transition. À la fin de ce financement de transition, la région régionale de la santé Vancouver Coastal Health a financé l'équipe de SIM RainCity, service qui a été maintenu, et a modifié le personnel à l'hôtel Bosman, service qui a été aboli. BC Housing a financé des services de logement, mais à un niveau moindre que pendant le projet *Chez Soi*. Le financement a été supprimé pour l'équipe de SIV, dont les participants ont été transférés aux services existants de santé mentale en milieu communautaire.

Résultats en matière de maintien du personnel et des services

Les résultats en matière de maintien du personnel et des services ont eu des répercussions sur la durabilité à court terme des sites et des équipes de services cliniques dans les sites. Le niveau de durabilité le plus élevé a été atteint avec la création d'équipes et de mesures de soutiens spécialisées. Le site de Toronto, par exemple, a pu maintenir son équipe de SIV qui se concentrait sur la lutte contre le racisme et l'oppression, en plus de mettre en place un plus grand nombre de services de soutien clinique pour les prestataires dans le cadre des équipes de SIM. Toutefois, des informateurs du site de Toronto ont noté un certain roulement dans le personnel qui, selon eux, pouvait [TRADUCTION] «

menacer la base de connaissances que les équipes de services du projet avaient bâtie au fil des ans » (Rapport de Toronto, p. 20 de l'anglais). Un autre niveau de durabilité est celui du maintien des équipes de services et du personnel existants. À Vancouver, par exemple, un financement de transition d'un an consenti par le gouvernement fédéral a permis de couvrir les suppléments de loyer et les salaires du personnel de réception à l'hôtel Bosman; BC Housing a financé des services de logement et la région régionale de la santé Vancouver Coastal Health a financé les membres de l'équipe de SIM. Un an après le projet Chez Soi, l'équipe Diogène de Montréal avait réussi à conserver la totalité de son personnel de la phase de démonstration.

Un autre niveau de durabilité était celui des modifications apportées aux équipes de services et aux membres du personnel existants, ce qui a été observé dans plusieurs sites. À Moncton, des informateurs ont affirmé avoir perdu des membres importants du personnel, notamment les coordonnateurs de la formation professionnelle et du logement et le médecin qui était le responsable clinique de l'équipe de SIM. Le site de Moncton a mis sur pied une nouvelle équipe dispensant un service de SIMF (SIM flexible) capable de gérer une charge de travail plus importante pour remplacer l'équipe de SIM avec le financement de transition reçu de deux régions régionales de la santé (un million de dollars en tout). Les membres de l'équipe de SIM originale ont dû postuler à nouveau, de sorte que la nouvelle équipe compte maintenant seulement quatre membres, en plus du personnel des pairs aidants. En ce qui concerne le maintien du personnel, les opinions des informateurs clés de Moncton variaient, mais un informateur clé a déclaré ce qui suit :

[TRADUCTION]

Quand nous avons perdu notre coordonnatrice au logement, certaines relations qui avaient été forgées avec les locateurs, elle avait toute l'information. Alors dès qu'un problème se posait, on communiquait avec elle, elle savait à qui on pouvait s'adresser pour le régler. Quand la période de transition a commencé et qu'on a perdu cette intervenante clé, nous avons perdu beaucoup de contacts.

(Rapport de Moncton, p. 20 de l'anglais)

Comme on l'a mentionné plus tôt, le roulement du personnel a été de près de 100 % dans l'équipe de SIV de Wi Che Win. La disparition de la programmation culturelle, qui s'explique en grande partie par le départ du personnel, a également été un changement important. En dépit du fort roulement du personnel, les chefs d'équipe sont demeurés en poste, ce qui a été important pour le maintien de l'intégrité des mesures de soutien à mesure que le projet avançait.

Le degré de durabilité le plus faible en matière de personnel a été celui de la *disparition du personnel ou des équipes de service, ce qui a nécessité un transfert vers les services cliniques existants dans la collectivité*; malheureusement, une partie des équipes de services a disparu. Certains sites, comme Vancouver et Moncton, ont réussi à transférer les participants des services abolis à des équipes de santé mentale en milieu communautaire. À Montréal, les services de SIV et de SIM du CSSS Jeanne Mance ont été abolis et les membres du personnel ont connu des sorts divers, y compris le chômage ou le transfert à de nouvelles équipes de SIM à Montréal ou à des organismes existants du réseau de la santé mentale et des organismes communautaires.

Résultats en matière de logement : Les résultats en matière de logement étaient étroitement liés aux résultats en matière de financement et de budget dans leurs répercussions sur la durabilité à court terme des sites. Le thème commun qui ressortait des résultats en matière de logement dans tous les sites était *le maintien des logements et des suppléments de loyer*.

Maintien des logements et des suppléments de loyer : Selon les résultats en matière de financement, les résultats en matière de *maintien des logements et des suppléments de loyer* ont varié entre les sites et les programmes. Les logements et les suppléments de loyer ont été maintenus pour 216 des 240 participants de *Chez Soi* du site de Toronto. Pour les programmes abolis à Vancouver, la plupart des participants du volet SIV ont conservé leur logement, tandis que les participants au volet SIM de résidence collective de l'hôtel Bosman ont été transférés à d'autres résidences collectives. Dans le cadre du programme de Vancouver qui s'est maintenu, les participants du volet SIM de Rain City ont été nombreux eux aussi à conserver leur logement. Toutefois, certains participants ont préféré être transférés à BC Housing par crainte de ne plus pouvoir payer le loyer d'un logement du marché locatif après le programme *Chez Soi*; d'autres participants qui avaient été expulsés de leur logement et qui n'avaient plus de logement à la fin de l'année de transition n'ont pas été en mesure d'obtenir de suppléments de loyer pour trouver un nouveau logement.

Même si certains prestataires qui ont eu droit à un logement pendant la phase de mise en œuvre ont été en mesure de le conserver, des participants de Winnipeg et de Moncton ont été transférés à des unités de logement social du Manitoba et de Moncton ou à d'autres logements subventionnés dont les coûts étaient moindres. En effet, les suppléments de loyer transférables avaient été abolis et le transfert des participants à des logements subventionnés était une option abordable. Le site de Winnipeg a signalé qu'un petit nombre de participants avaient continué d'occuper leur logement fortement subventionné au delà de l'année de transition. Toutefois, certains participants qui n'ont pas

réussi à accéder à un logement public ou à une unité privée abordable se sont tournés vers des hôtels résidentiels ou des maisons de chambre. De la même façon, pendant la transition des services de logement au ministère du Développement social à Moncton, certains participants ont perdu leur logement et étaient sans abri au moment où leur nom a été ajouté à une liste d'attente pour un logement social.

Résultats en matière d'expansion : Les programmes *Logement d'abord* n'ont pas connu d'expansion à Moncton, à Toronto ou à Montréal, mais ils ont été élargis à Winnipeg et à Vancouver. À Moncton, un financement limité insuffisant pour offrir des suppléments de loyer et l'absence de stratégies pour préconiser la durabilité du programme ont empêché l'expansion de nombreux aspects du programme *Logement d'abord* et des informateurs clés ont reconnu que *Logement d'abord* n'avait été adopté nulle part ailleurs dans la province. Toutefois, avec l'aide de la clinique Salvus et de Centraide, le programme de logement avec soutien par des pairs n'a pas seulement été maintenu, il a aussi été élargi à deux unités d'appartement. À Montréal, l'opposition tenace du gouvernement du Québec a été un frein à l'élargissement des programmes *Logement d'abord* dans la province. Selon certains intervenants, même si le gouvernement provincial a fini par s'intéresser à *Logement d'abord*, dont l'efficacité avait été démontrée, ainsi qu'au projet *Chez Soi*, toute expansion allait se faire sous un nom qui ne serait pas associé au modèle Logement d'abord ni au programme *Chez Soi*. À Toronto, si le programme n'a pas été élargi, c'est en grande partie parce que :

[TRADUCTION] « la capacité clinique des équipes dépassait largement le nombre de subventions de loyer auxquelles les équipes avaient accès. Par conséquent, tout nouveau participant ne recevrait que du soutien clinique de la part des équipes, mais aucun supplément de loyer qui lui aurait permis d'accéder à un logement indépendant » (Rapport de Toronto, p. 26).

À Winnipeg, les programmes *Logement d'abord* ont été élargis avec du financement consenti par le gouvernement du Manitoba et la SPLI. L'agence centralisée de logement *Housing Plus* de Winnipeg offre des logements avec services de soutien dans le cadre des trois programmes *Chez Soi* ainsi que dans le cadre des organismes Resource Assistance for Youth, West Central Women's Resource Centre (These Four Walls), Urban Eagle Transition Centre (Fresh Start) et Ma Mawi Wi Chi Itata Centre (le programme pour les jeunes du Beaver Medicine Bundle). Les principes du modèle *Logement d'abord* ont été acceptés par le *Plan to End Homelessness in Winnipeg* et l'organisme *End Homelessness*. À Winnipeg, où le projet *Chez Soi* avait été envisagé comme un projet de renforcement des capacités pour une collectivité qui n'avait aucune expérience préalable du modèle Logement d'abord,

l'intégration des principes de ce modèle signale l'acceptation de la démarche dans une vaste stratégie de lutte contre l'itinérance et la pauvreté.

Compte tenu du maintien des suppléments de loyer pour les participants de *Chez Soi* à Vancouver, certains intervenants croyaient que BC Housing avait épousé le modèle Logement d'abord. Celui-ci a également été élargi aux régions régionales de la santé Fraser Health Authority et Vancouver Island Health Authority. Bien que le modèle *Logement d'abord* ait été implanté dans ces deux secteurs au moment du projet *Chez Soi*, celui-ci a joué un rôle dans l'élargissement de la formule dans la région du Fraser et a peut-être joué un rôle dans son élargissement à l'île de Vancouver. Toutefois, certains intervenants étaient d'avis que sauf pour ce qui est de la prestation de suppléments de loyer, qui étaient insuffisants dans le marché locatif de Vancouver, le modèle *Logement d'abord* n'a pas été véritablement élargi ni intégré dans le réseau des services existants.

Facteurs qui ont influencé les résultats en matière de durabilité

Les intervenants étaient d'avis que les facteurs suivants avaient exercé une influence critique sur les résultats en matière de durabilité :

1. la diffusion des constatations de la recherche;
2. le soutien par les pairs, les partenariats;
3. la formation et l'aide technique continues;
4. les facteurs caractérisant le contexte communautaire;
5. les facteurs caractérisant le contexte du financement et des politiques; et
6. les facteurs se rapportant au leadership ainsi que les facteurs d'intégration du système *Logement d'abord*.

1. La diffusion des constatations de la recherche

La diffusion des constatations de la recherche a eu des répercussions sur la durabilité dans les sites. Certains intervenants croyaient que les constatations de la recherche avaient eu une influence positive sur la durabilité de Chez Soi, tandis que d'autres ont signalé des défis posés par les stratégies de diffusion, par exemple des tensions lorsqu'il s'agissait de déterminer à quel niveau le leadership serait exercé (national ou local) et des tensions au sujet des éléments qui seraient maintenus. Des stratégies de diffusion ont été mises en œuvre à l'interne (entre les équipes du projet Chez Soi) et à l'externe (entre le projet Chez Soi et des intervenants de l'extérieur du projet) dans les divers sites.

Les remarques positives faites au sujet de la diffusion de la recherche à l'intérieur du projet concernaient notamment la transmission de mises à jour informelles au sujet de la recherche sous forme de rapports et de présentations. Ces mécanismes de diffusion de la recherche ont été utiles pour la planification de la durabilité. Les informateurs clés ont mentionné des défis associés à la diffusion de la recherche à l'intérieur de Chez Soi, notamment des retards dans la diffusion des conclusions de la recherche et les conversations sur la durabilité et un manque de collaboration entre les équipes de recherche et les équipes sur le terrain.

La stratégie de diffusion à l'extérieur la plus fréquente a consisté à négocier les incongruités entre la philosophie du modèle Logement d'abord et les valeurs de Chez Soi d'une part et d'autre part le

système plus traditionnel de santé mentale qui valorise davantage les modèles de traitement d'abord et, en matière de logement, la formule des résidences collectives. En plus de l'intégration des leçons apprises au sujet de la mobilisation des locataires et de l'importance des consultations avec les collectivités autochtones lorsqu'il s'agit de mettre sur pied et de soutenir des programmes, le rapport de Winnipeg cite un répondant qui a parlé [TRADUCTION] « d'une reconnaissance plus vaste de l'importance de la réduction des préjudices dans la collectivité de la santé qui découlait du projet Chez Soi » (p. 23 de l'anglais).

De plus, au site de Moncton, des informateurs clés et le personnel du programme ont fait remarquer que des contradictions existaient entre l'information que le gouvernement provincial diffusait aux médias et les plans réels du gouvernement en ce qui concernait la durabilité du projet. Quelques commentaires au sujet de résultats positifs de la diffusion externe valent la peine d'être mentionnés, notamment un commentaire tiré du rapport de Montréal selon lequel la diffusion de données sur le projet Chez Soi a eu un rayonnement international pour le modèle Logement d'abord, plus précisément en France et en Belgique. À Winnipeg, les stratégies de diffusion de la recherche sur Chez Soi ont ciblé les décideurs et le grand public, notamment les personnes ayant un vécu expérientiel de l'itinérance, au moyen d'une approche qui faisait appel aux participants du projet. De plus, selon un informateur clé de Winnipeg :

[TRADUCTION]

L'impact a été énorme. Je pense que des groupes dans tous ces secteurs ont reconnu que Chez Soi avait connu du succès avec le modèle Logement d'abord. Et que dans l'ensemble, les résultats ont été très bons pour les participants qui ont eu un logement stable; pour le système en général qui a pu faire des économies; et une meilleure harmonisation des services et des besoins de ces personnes. Je pense que la recherche l'a prouvé clairement...

(Rapport de Winnipeg, p. 22 de l'anglais)

Dans l'ensemble, la recherche a fourni des chiffres pour appuyer le modèle et a démontré que la mise en œuvre de Logement d'abord pouvait se faire de manière adaptée localement et sensible aux différences culturelles.

2. Soutien par les pairs

Le soutien par les pairs a eu des répercussions profondes sur la durabilité à Vancouver, à Moncton, à Montréal et à Winnipeg. Ces quatre sites ont noté les rôles importants joués par les travailleurs pairs lorsqu'il s'agissait d'améliorer et de préserver non seulement les programmes Logement d'abord, mais aussi à l'intérieur des systèmes formels de santé mentale dans les provinces respectives. Les pairs spécialisés de l'équipe du SIM de Vancouver ainsi que les membres du service de conférenciers ont participé activement lors de conférences sur le logement et la maladie mentale. À Moncton, des pairs spécialisés ont continué de participer en devenant des employés rémunérés de la nouvelle équipe du SIMF et le programme de logement avec soutien par les pairs ne s'est pas seulement maintenu, il a aussi été élargi avec le soutien de la clinique Salvus et de Centraide. Selon un informateur clé de Moncton :

[TRADUCTION]

Maintenant, nous les faisons participer à tous les aspects de la mise en œuvre de notre programme. Nous écoutons les gens qui ont un vécu expérientiel comme jamais auparavant... Je pense que cette régie de la santé fait œuvre de pionnier en veillant à ce que nous tenions compte de ce que les prestataires ont à nous dire et de ce dont ils ont besoin, plutôt que de leur dire de quoi ils ont besoin. Ce n'est pas un modèle médical, c'est définitivement un modèle de collaboration. Alors je pense que le projet *Chez Soi* nous a ouvert des portes pour nous permettre de faire ce que nous pouvons faire.
(Rapport de Moncton, p. 22 de l'anglais)

À Montréal, comme on l'a mentionné plus tôt, des pairs aidants ont participé activement à des activités de recherche et d'échange des connaissances avec l'Europe et certains des pairs du projet *Chez Soi* ont obtenu un emploi permanent dans le réseau de la santé mentale pour élargir les rôles des pairs aidants. À Winnipeg, les contributions des personnes ayant un vécu expérientiel n'ont pas encore été reconnues et leur inclusion intégrale – particulièrement par le biais d'emplois rémunérés dans le secteur des services – ne s'est pas encore matérialisée. Le *Lived Experience Committee* (comité de personnes ayant un vécu expérientiel) signale qu'on s'attend souvent à ce que les personnes ayant un vécu expérientiel donnent leur temps et partagent leurs connaissances bénévolement ou moyennant une rétribution symbolique et même si on constate des progrès, la situation demeure décourageante pour elles.

Partenariats

Dans tous les sites, des informateurs clés ont souligné l'importance de mettre sur pied et de maintenir des partenariats stratégiques solides, aux niveaux local, provincial et fédéral; entre les équipes de service (c'est à dire les équipes de SIM, de SIV); entre les secteurs des services sociaux (c'est à dire santé mentale, logement, emploi, aide au revenu, etc.); et entre le gouvernement, le secteur des organismes sans but lucratif et les organisations non gouvernementales. L'importance de constituer des partenariats avec des personnes et des groupes qui reconnaissent la valeur des principes et de la philosophie du modèle *Logement d'abord* (c'est à dire des partenariats axés sur le renforcement des capacités, la réduction des préjudices, le choix pour les prestataires) est revenue constamment dans tous les sites. Toutefois, chaque site a mis en lumière des *caractéristiques* précises, mais différentes, que doivent posséder les partenariats et qui sont essentielles pour créer les solides relations permettant de maintenir les programmes. Par exemple, à Winnipeg, il a été question de l'importance de forger des partenariats locaux respectueux de la culture entre organismes, établissements d'enseignement et administrations gouvernementales autochtones et non autochtones, tandis qu'à Montréal, l'accent a été mis sur les relations internationales avec des pays francophones (la France, la Belgique) qui mettent en œuvre le modèle *Logement d'abord*. Dans deux sites (Winnipeg et Toronto), des intervenants clés ont parlé des répercussions des *antécédents relationnels* sur la durabilité. Un informateur clé de Toronto a dit que [TRADUCTION] « des antécédents de confiance et de soutien entre tous les intervenants » étaient importants (p. 4 de l'anglais) et au site de Winnipeg, les longs antécédents d'activisme social dans la ville ont été mis en lumière, particulièrement dans les enjeux concernant les Autochtones et les enjeux concernant les quartiers défavorisés du centre-ville. Selon un informateur clé :

[TRADUCTION]

Je pense qu'avant tout, Winnipeg est petite; c'est une petite ville qui a l'apparence d'une grande ville. Je pense aux relations qui y existent. Ça fait plus de 30 ans que je fais des choses dans les quartiers défavorisés du centre-ville... Tous les trois, on a toujours travaillé ensemble, on est restés unis, on n'a laissé personne nous embêter, tu vois? Et je pense que c'est parce qu'on réfléchissait de façon novatrice et créative, nous ne disions jamais non, alors nous n'acceptons pas que qui ce soit nous dise non, et on continuait de faire pression. **(Rapport de Winnipeg, p. 29 de l'anglais)**

Les partenariats signalés par les sites comme ayant été essentiels pour la durabilité à court terme se situaient à trois niveaux, soit *les partenariats de niveau national, les partenariats de niveau provincial et les partenariats de niveau local*. Ces niveaux ne sont pas indépendants les uns des autres, ils se chevauchent et sont interreliés à bien des égards. Au niveau national, le maintien de relations avec des décideurs fédéraux influents et de relations fondamentales avec la CSMC et la SPLI a été jugé essentiel aux résultats en matière de durabilité dans tous les sites.

Partenariats de niveau provincial : La formation de solides partenariats avec des décideurs provinciaux a été citée comme important facteur d'influence pour la durabilité des services de logement et de soutien clinique. Malheureusement, l'inverse était aussi vrai, c'est à dire que la faiblesse de certaines relations a contribué à l'élimination des services. À Moncton, les collaborations intersectorielles avec le ministère du Développement social, le ministère de la Santé et les régies régionales de la santé sont à l'origine de partenariats à l'intérieur du projet de démonstration *Chez Soi*. Le partenariat avec le ministère du Développement social a été considéré comme étant critique à Vancouver. Au Manitoba, divers partenariats de niveau provincial ont été jugés importants, notamment les partenariats avec Logement Manitoba, avec Santé Manitoba, avec l'Initiative de coordination interministérielle et avec le Conseil pour la réduction de la pauvreté de Winnipeg.

Partenariats de niveau local :

- Les relations avec les **locateurs** et avec les **gérants d'immeuble** ont eu des répercussions sur la durabilité dans tous les sites.
- De plus, les partenariats avec des **organismes gouvernementaux** ont joué un rôle fondamental pour la durabilité. À Moncton, les informateurs clés ont parlé de l'importance des régies régionales de la santé (Vitalité et Horizon) ainsi que de la communication entre le Département de la santé et le Comité directeur des sans abri du Grand Moncton. Le partenariat entre le site de Montréal et l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) a été essentiel pour la durabilité; et le partenariat entre le site de Vancouver et la régie régionale de la santé Vancouver Coastal Health est un autre exemple de partenariat important. À Winnipeg, certains partenariats ont été forgés avec le Département communautaire de la santé mentale de la régie régionale de la santé de Winnipeg et avec Aide à l'emploi et au revenu.
- **Les organismes communautaires et les établissements d'enseignement** ont exercé une influence fondamentale sur la durabilité dans les sites. À Moncton, les prestataires pouvaient présenter des demandes de logement permanent par l'entremise d'organismes communautaires comme le YMCA et la Société John Howard. La banque alimentaire et divers

programmes d'enseignement étaient aussi des partenaires du projet *Chez Soi* de Moncton. Les organismes communautaires qui soutenaient le modèle *Logement d'abord* ont été des partenaires fondamentaux, comme la clinique Salvus, qui a dispensé des services de soins de santé aux prestataires pendant la phase de durabilité. De plus, Centraide de Moncton a fourni deux unités de logement avec soutien par les pairs pour les prestataires de *Chez Soi* pour qui la stabilité du logement posait des problèmes. À Montréal, le partenariat avec le Projet Réaffiliation en itinérance et santé mentale (PRISM), lui-même une collaboration entre la Mission Old Brewery et le CHUM (Centre hospitalier de l'Université de Montréal), a permis de recruter des participants et de les aiguiller vers Diogène. Des partenariats avec l'Institut universitaire en santé mentale de Montréal (IUSMM), l'Institut Douglas et deux refuges pour femmes (*Le Chaînon* et *La Maison Marguerite*) ont aussi été mentionnés. Le site de Winnipeg avait forgé notamment des partenariats avec l'Université du Manitoba et l'Institut des études urbaines de l'Université de Winnipeg.

- **Les équipes de services cliniques et les hôpitaux locaux** ont été essentiels pour la durabilité. À Moncton, l'équipe mobile d'intervention en cas de crise, les services de thérapie comportementale, les services psychologiques et les services psychiatriques ont été essentiels; l'accent a également été mis sur les services psychiatriques à Montréal. À Toronto, le partenariat entre les trois organismes de services en santé mentale et le protocole d'entente qu'ils ont conclu ont joué un rôle central. À Winnipeg, l'équipe du SIM était hébergée par la clinique du Mont Carmel.

3. Formation et aide technique continues

Les sites ont tous indiqué, mais certains de manière plus explicite que d'autres, que la formation et l'aide technique continues avaient exercé une influence critique sur la durabilité. Les informateurs clés de Toronto ont mentionné le financement de niveau national et de niveau régional reçu pour la formation et l'aide technique, qui a contribué à soutenir et à maintenir les collectivités qui avaient recours à *Logement d'abord* et les communautés de pratique. Les sites de Toronto et de Moncton ont souligné l'importance de la prestation de formation et d'aide technique continues, particulièrement face au roulement du personnel pendant la phase de durabilité du projet, pour bien faire connaître au nouveau personnel le modèle *Logement d'abord*. Selon un informateur clé de Toronto :

[TRADUCTION]

Une chose qui allait être importante, quand les nouveaux membres du personnel sont arrivés [...] c'est qu'il fallait leur donner de la formation sur *Logement d'abord* pour bien les sensibiliser et même en offrir à certains membres du personnel original, parce que ça faisait un certain temps et nous voulions nous assurer que tout le monde était sur la même longueur d'onde au sujet des objectifs du programme.

(Rapport de Toronto, p. 20)

Les informateurs de Moncton ont signalé que certains membres du personnel avaient reçu de la formation en entrevues motivationnelles, en premiers soins et en prévention du suicide dans l'optique du rétablissement, mais qui ne se rapportait pas nécessairement au modèle *Logement d'abord*, qui était plutôt dans la perspective de la santé mentale en général. Par manque de ressources financières pendant la phase de durabilité par rapport à la phase de mise en œuvre, une formation limitée a été assurée à beaucoup de membres du personnel et de gestionnaires, mais il y a eu des lacunes dans la formation au sujet du nouveau modèle de SIME, que les informateurs clés de Moncton ont attribué à une diminution de la qualité de la prestation de services.

Selon les informateurs clés, la difficulté d'acquérir une formation adéquate a été un défi pour la durabilité lorsqu'il s'agissait de fidélité au modèle *Logement d'abord* pour les équipes de SIV à Winnipeg et les équipes de *Logement d'abord* à Montréal. Pour les intervenants de Montréal, les obstacles lorsqu'il s'agissait d'acquérir une formation adéquate étaient attribuables au refus du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) de reconnaître la formation sur *Logement d'abord* dispensée par la CSMC et par l'organisme Pathways to Housing, ainsi qu'à l'absence de matériel de formation facilement accessible en français (même s'il existe un *Guide sur l'approche Logement d'abord au Canada* en français). Comme à Montréal et à Winnipeg, les intervenants du site de Vancouver estimaient que la formation et l'aide technique étaient d'importants facteurs d'influence de la durabilité. Toutefois, contrairement à ces autres sites, l'équipe de SIM RainCity de Vancouver a réussi à acquérir une aide technique directe de Pathways to Housing. De plus, RainCity, l'organisme Motivation, Power and Achievement et Pathways to Housing ont collaboré pour établir une formation destinée aux nouveaux membres du personnel. En outre, dans le territoire de la régie régionale de la santé Fraser Health Authority, une partie des activités de perfectionnement de l'équipe de SIM consistait à prendre part à la formation et à l'aide technique continues.

4. Facteurs caractérisant le contexte communautaire

Dans les sites, la situation du logement et les partenariats ont été des facteurs communs influençant la durabilité dans le contexte communautaire. La **situation du logement** à Moncton, à Toronto, à Vancouver et à Winnipeg a été un défi pour la durabilité de *Logement d'abord*. Les informateurs clés ont fréquemment mentionné des problèmes attribuables aux faibles taux d'inoccupation et à l'absence de logement abordable de grande qualité, ainsi qu'à la demande et aux longues listes d'attente pour les services de soutien et de logement. Compte tenu de la situation, les choix et les possibilités étaient limités pour les prestataires. Les **partenariats** ont joué un rôle essentiel pour la durabilité. De solides partenariats avec des organisations communautaires, des locateurs et des organisations gouvernementales locales ainsi que l'accès à des ressources et à des services communautaires ont été essentiels dans tous les sites et pour chaque service maintenu. Toutefois, les relations établies ont fréquemment eu besoin d'être reforgées ou rétablies, selon l'ampleur du roulement du personnel et les philosophies adoptées par ces partenaires, car la solidité des partenariats en a souffert et, partant, la capacité de mobiliser des mesures de soutien et des ressources. Par exemple, on lit ce qui suit dans le rapport de Vancouver :

[TRADUCTION]

... la régie régionale de la santé [la Vancouver Coastal Health Authority] a subi une réorganisation en profondeur au niveau des programmes comme au niveau de la direction, de sorte qu'à la fin de la VAHS [Vancouver At Home Study], un grand nombre de membres du personnel supérieur venaient d'être nommés et ne connaissait pas la VAHS ou n'étaient pas en mesure de s'en faire les champions pour que le projet se maintienne (et encore moins qu'il prenne de l'expansion) au sein de leur organisation. Toutefois, la VCH a octroyé un financement continu pour les services de soutien de la VAHS ainsi qu'une année de financement pour une recherche de suivi. (**Rapport de Vancouver, p. 24**)

Montréal en est un autre exemple, où les informateurs clés ont dit que :

[TRADUCTION]

... un grand nombre de cadres supérieurs clés du réseau formel de santé mentale qui étaient en faveur du projet *Chez Soi* et de *Logement d'abord* ont pris leur retraite, occupent maintenant d'autres postes sans rapport ou ont perdu leur emploi. La tâche des intervenants qui travaillent encore dans le réseau formel de santé mentale est donc plus difficile et plus complexe lorsqu'ils veulent promouvoir le *Logement d'abord* ou les pratiques qui en découlent... (**Rapport de Montréal, p. 9**)

Facteurs contextuels du financement et des politiques

Les contextes du financement et des politiques variaient d'un site à l'autre, mais deux thèmes se retrouvant dans tous les sites ont influencé la durabilité du programme, à savoir **l'harmonisation entre Logement d'abord et les politiques et pratiques existantes** ainsi que **l'état de l'économie de la province**.

Les intervenants de Toronto ont souligné l'importance d'exploiter les créneaux de financement et de politique, en particulier la nouvelle stratégie anti pauvreté de la province, qui est le mécanisme par l'entremise duquel le financement du projet a pu se poursuivre. Toronto, Vancouver et d'autres sites ont mis sur pied des groupes de travail et ont eu recours à des stratégies de lobbying qui ont exploité des créneaux de politique. En Colombie-Britannique, la mise sur pied d'équipes de SIM par des régies régionales de la santé (la Vancouver Coastal Health Authority à Vancouver) a été une occasion pour RainCity d'obtenir du financement pour son équipe de SIM de *Logement d'abord*. D'autres régies de la santé de la Colombie-Britannique, y compris la Fraser Health Authority et la Vancouver Island Health Authority, ont aussi exploité ce créneau de politique pour constituer des équipes de SIM de *Logement d'abord*. À Winnipeg, l'apport du gouvernement provincial et de la SPLI dans son nouveau mandat consistant à financer des programmes *Logement d'abord* ont été des facteurs de durabilité. Des informateurs clés de différents sites ont également souligné l'importance de remporter l'adhésion du gouvernement provincial d'entrée de jeu pour influencer la durabilité.

Par ailleurs, l'absence d'harmonisation entre le modèle *Logement d'abord* et les politiques et pratiques existantes a également été un obstacle à la durabilité. Des intervenants de Toronto ont mentionné la résistance des organisations qui offrent des logements avec services de soutien : [TRADUCTION] « on aurait dit qu'ils avaient peur de perdre leur financement de base lorsque les milieux du financement et des politiques ont commencé à s'orienter davantage vers la démarche *Logement d'abord*... » (Rapport de Toronto, p. 16). De la même façon, des initiatives stratégiques préexistantes à Vancouver allant dans le même sens que les préférences des fournisseurs de services en faveur des modèles traditionnels de résidences collectives ont créé de la résistance. En même temps, à Montréal, le modèle du continuum des soins a représenté un obstacle pour l'adoption de la démarche *Logement d'abord*. Même si la SPLI mettait dorénavant l'accent sur le modèle *Logement d'abord*, le gouvernement du Québec n'a pas souscrit à la nouvelle orientation stratégique du gouvernement fédéral axée sur *Logement d'abord* et a continué de mettre l'accent sur le logement social. À Moncton, lorsque l'équipe du SIM a été réorientée vers le modèle SIMF, le décalage entre les politiques et les services de logement et de soutien du ministère de la Santé et du ministère du Développement social a été [TRADUCTION] « un obstacle fondamental pour la durabilité du modèle *Logement d'abord* » (Rapport de Moncton, p. 25) et aucun

mécanisme n'existait pour dispenser des suppléments de loyer aux prestataires. Même si on a assisté à un premier élan au niveau des politiques en faveur de l'utilisation élargie des suppléments de loyer (p. ex. BC Housing), dans l'ensemble, les politiques adoptées par les ministères et organismes de logement ne se prêtaient pas aux suppléments de loyer transférables qui sont essentiels pour le modèle *Logement d'abord*.

Dans tous les sites, la concurrence dont faisaient l'objet les ressources, et que pouvait exacerber la faiblesse de *l'économie provinciale*, a été décrite comme un facteur ayant influencé la durabilité. La disponibilité et la répartition du financement dépendaient en grande partie de l'état de l'économie régionale, provinciale et fédérale. Des intervenants de Toronto et de Winnipeg ont décrit la difficulté d'obtenir du financement pour *Logement d'abord* au niveau régional et au niveau provincial, qui s'expliquait principalement par des intérêts, des valeurs et des programmes qui se faisaient tous concurrence pour obtenir les mêmes fonds et les mêmes ressources. Par exemple, le rapport de Toronto mentionne que [TRADUCTION] « plusieurs groupes de lobbying se faisaient la concurrence pour obtenir des ressources limitées » (p. 15), et la situation était la même à Winnipeg. En outre, en dépit du système de logement social de Montréal, des intervenants ont indiqué que [TRADUCTION] « le logement social et les services sociaux existants avaient des besoins criants en ressources financières » (Rapport de Montréal, p. 1). Toutefois, pendant la phase de durabilité, Winnipeg, qui avait connu des inondations graves et coûteuses en 2011, et Moncton étaient aux prises avec des défis uniques en leur genre, car un important déficit s'était traduit par des contraintes budgétaires significatives au niveau provincial. Voici ce qu'on lit dans le rapport de Moncton :

[TRADUCTION]

... les informateurs clés et le personnel de programme ont reconnu que les réalités économiques auxquelles la province faisait face et la rareté du financement ont été un important facteur qui a influencé la durabilité du programme. La province était décrite comme étant « *très pauvre* » et « *essentiellement en faillite* », et la demande de logement subventionné était supérieure au financement disponible. Les informateurs clés étaient d'avis que le projet *Chez Soi* était trop coûteux pour que la province puisse le maintenir. (Rapport de Moncton, p. 25)

5. Facteurs ayant trait au leadership

Dans tous les sites, le leadership a exercé une influence fondamentale sur la durabilité – qu’il s’agisse d’un leadership solide *en faveur* de *Logement d’abord* et de *Chez Soi*, ou de son absence, ou encore d’un solide leadership à l’encontre de *Logement d’abord* et de *Chez Soi*. Des *personnes*, des *équipes de projet*, des *comités de projet*, des *groupes communautaires* et des *groupes affiliés au gouvernement* ont été mentionnés à titre de leaders à divers niveaux – au sein des équipes de services, au niveau local, au niveau provincial, au niveau fédéral. De plus, des champions de *Logement d’abord* qui jouaient un double rôle au sein du projet *Chez Soi* et au gouvernement ont été jugés essentiels pour la durabilité.

Les informateurs des sites de Moncton et de Vancouver ont fait ressortir l’importance d’un solide leadership à tous les niveaux. Par exemple, le responsable du projet *Chez Soi*, le coordonnateur de site, le gestionnaire d’équipe, le comité consultatif local et les directeurs régionaux du ministère du Développement social ont joué un rôle essentiel à Moncton pendant les phases de démonstration et de transition. Toutefois, les informateurs clés ont souligné à quel point la perte de certains de ces leaders avait été préjudiciable pendant et après la phase de durabilité et étaient d’avis qu’un leadership renforcé pour assurer la durabilité du programme après la fin de *Chez Soi* aurait été utile. À Vancouver, l’absence de leadership influent a été notée pendant la phase de durabilité pour d’autres raisons. Par exemple, à la suite d’une réorganisation en profondeur de la régie régionale de la santé à Vancouver, beaucoup des nouveaux membres du personnel ne connaissaient pas suffisamment bien *Chez Soi* ou n’en avaient pas une expérience suffisante pour en prôner efficacement la durabilité. De plus, en dépit du financement consenti par le ministère de la Santé de la C. B. à diverses initiatives de logement et de soutien, beaucoup d’intervenants ont perçu un manque de leadership en leur nom. Malgré ces lacunes perçues au chapitre du leadership, et même si certains intervenants ont signalé un manque de leadership pour le projet de la part de la CSMC, la plupart des intervenants pensaient que le leadership des cadres supérieurs de la CSMC était à l’origine de la durabilité du projet à Vancouver. De plus, le solide leadership exercé par les pairs spécialisés et les personnes ayant un vécu expérimentiel au sein de l’équipe de SIM RainCity de Vancouver a eu des répercussions importantes non seulement sur la durabilité de l’équipe, mais aussi sur l’élargissement des rôles des pairs aidants dans le système de la santé mentale et des dépendances.

À Montréal, le leadership dont a fait preuve l’équipe de SIV Diogène pour tenir des négociations soutenues avec les autorités sanitaires de la ville a joué un grand rôle dans le maintien du programme pendant la phase de durabilité. Toutefois, de nombreux leaders politiques et groupes du Québec, et en particulier un organisme communautaire ayant une influence politique distincte, [TRADUCTION] « ont

systématiquement milité contre *Chez Soi* et *Logement d'abord* dans les médias, sur Internet, lors d'événements publics, lors d'activités de recherche et dans les bulletins et rapports que l'organisme publie régulièrement » (Rapport de Montréal, p. 15). De plus, les leaders de l'Agence, l'organisme régional qui dispense du financement et de la formation aux fournisseurs de services de santé et de services sociaux à Montréal, ont opposé une forte résistance à *Logement d'abord* et à *Chez Soi* pendant toutes les phases du projet et les intervenants n'ont pas trouvé de forces politiques apparemment assez vigoureuses pour contrer cette résistance. En fait, comme on peut le lire dans le rapport de Montréal, [TRADUCTION] « compte tenu de l'absence de leadership lorsqu'il s'agissait de faciliter la mise en œuvre du modèle [*Logement d'abord*], les itinérants vont rester dans la rue pendant encore longtemps » (p. 19).

À l'opposé de Montréal, les rapports de Toronto et de Winnipeg font mention d'une action militante solide en faveur de *Logement d'abord* de la part de certains leaders politiques ou leaders de programme, qui ont joué le double rôle de favoriser la durabilité du programme et de soutenir des stratégies additionnelles qui se rapportaient au leadership. La coordonnatrice locale du site de Toronto a été mentionnée de nombreuses fois par les informateurs clés pour le rôle particulièrement utile qu'elle a joué lorsqu'il s'agissait de préconiser la durabilité de *Chez Soi*. Une grande partie de ses aptitudes en matière d'action militante était attribuée [TRADUCTION] « à son expérience préalable de travail au sein du ministère provincial, à sa capacité de faire appel aux relations qu'elle entretient avec des fonctionnaires gouvernementaux et à sa compréhension de l'importance de faire participer des personnes clés dès le début de la conversation sur la durabilité » (Rapport de Toronto, p. 18). Des stratégies semblables ont été mises à profit à Winnipeg, où certains leaders de niveau supérieur, tant à l'échelle locale qu'à l'échelle provinciale, ont repris leurs rôles au gouvernement quand ils ont cessé de participer au projet et ont pu ainsi militer efficacement en faveur de la durabilité du projet de l'intérieur du système. En outre, en plus du leadership solide et soutenu exercé par les communautés autochtones locales de Winnipeg, les responsables des trois équipes (SIV NiApin, SIV Wi Che Win et SIMF) sont demeurés au sein des équipes pendant la phase de transition. Le leadership dont ils ont continué de faire preuve en dépit des coupures budgétaires et de l'important roulement dans le personnel a contribué à assurer la durabilité du programme et la continuité des services.

6. Facteurs d'intégration de *Logement d'abord* dans le système

L'intégration dans le système est la mesure selon laquelle les valeurs et la philosophie de *Logement d'abord* ont été adoptées par les systèmes plus traditionnels de logement et de soins de santé. Le **degré d'intégration du modèle *Logement d'abord* et la résistance qui s'est manifestée** pendant ces processus complexes ont varié d'un site à l'autre et ont été influencés non seulement par les résultats en matière de durabilité, mais aussi par d'autres facteurs qui ont eu des répercussions sur les résultats en question (c'est à dire des facteurs concernant la dotation en personnel et la prestation des services; des facteurs caractérisant le contexte communautaire; des facteurs caractérisant le contexte du financement et des politiques; et des facteurs ayant trait au leadership). Chaque site a mis de l'avant certains facteurs associés à l'intégration efficace de *Logement d'abord* aux systèmes plus traditionnels plus vastes de prestation de services. Selon un informateur clé de Vancouver, [TRADUCTION] « Le modèle *Logement d'abord* fait éclater les cloisons et les lignes de démarcation entre les divers niveaux de compétence. Je pense que c'est ce qui est à la fois fascinant et excitant, en plus d'être un défi lorsqu'on veut véritablement faire avancer le modèle. » (Rapport de Vancouver, p. 22)

Le degré d'intégration du modèle *Logement d'abord* et la résistance qui s'est manifestée : Le site de Toronto a indiqué qu'il y avait eu une certaine intégration au système et qu'un certain succès avait été remporté lorsqu'il s'agissait d'influencer les pratiques dans les systèmes de santé mentale, de lutte contre les dépendances et de logement, notamment :

[TRADUCTION]

... l'inclusion d'une équipe de SIV dont le travail se concentrait sur les services aux communautés racialisées, qui continue de travailler avec les prestataires dans l'optique de la lutte contre le racisme et l'oppression; l'intégration de plus de soutien clinique à l'intention des prestataires dans les équipes de SIM; la réduction de la stigmatisation dans les domaines de la santé mentale et de l'itinérance; et au niveau national comme au niveau régional, la CSMC et la SPLI ont toutes deux financé de la formation et de l'aide technique destinées aux collectivités qui adoptaient le modèle *Logement d'abord* et aux communautés de pratique émergentes, dans le cadre de la stratégie de transposition des connaissances de *Chez Soi*. (Rapport de Toronto, p. 28)

En dépit de ces réalisations, et en plus d'acquérir du financement permanent pour les programmes de *Logement d'abord*, le site de Toronto a indiqué que [TRADUCTION] « ... la philosophie du modèle *Logement d'abord* n'a pas encore été adoptée à grande échelle et demeurera fragile tant que nous ne passerons pas d'une conversation sur la durabilité à une conversation sur la transformation du système et la reddition de comptes... » (Rapport de Toronto, p. 6). Comme le site de Toronto, le site de Vancouver signale une certaine intégration dans le système, mais la qualifie de « fragile » (Rapport de

Vancouver, p. 21). Malgré l'adoption de la philosophie de *Logement d'abord* et peut être d'un changement de paradigme au niveau municipal de la part d'organisations sans but lucratif et de certains cliniciens et malgré l'incorporation des enseignements tirés de *Chez Soi* dans le plan du quartier Downtown East Side et du groupe de travail du maire sur la santé mentale et les dépendances, la plupart des informateurs clés ont indiqué que l'intégration dans le système se faisait dans des « petits secteurs » (Rapport de Vancouver, p. 20). Ils conviennent également que le modèle *Logement d'abord* n'a été intégré ni au niveau local, ni au niveau provincial.

Même si les résultats en matière de durabilité ont différé substantiellement entre Moncton, Vancouver et Toronto, le degré d'intégration de *Logement d'abord* au système a été décrit dans des termes semblables; on peut en conclure qu'il y a eu une certaine intégration au système. Le modèle *Logement d'abord* semble bénéficier d'un appui dans la collectivité de la part de BC Housing et de la région régionale de la santé Fraser Health Authority ainsi que dans les petits organismes de services sociaux. La plus grande partie de l'intégration est attribuable à l'adoption par des équipes communautaires de santé mentale dans les régions et dans la province ainsi qu'au rôle du soutien par les pairs au sein des systèmes de prestation de services de santé mentale. Toutefois, on lit ce qui suit dans le rapport de Moncton [TRADUCTION] : « le système des services de santé mentale n'a pas changé du point de vue de l'offre de services de logement et n'a pas adopté un modèle *Logement d'abord* » (Rapport de Moncton, p. 3) et « le modèle *Logement d'abord* dans l'ensemble n'a pas été adopté au Nouveau-Brunswick » (Rapport de Moncton, p. 6). Comme on l'a vu, à Winnipeg, l'implantation a été envisagée en termes de renforcement des capacités de la collectivité. Les informateurs clés étaient d'avis que cela laissait de la place pour l'intégration au système.

En dépit d'une résistance significative de la part de tous les paliers de gouvernement et des systèmes traditionnels de prestation de services à Montréal, une certaine intégration au système était apparente à peine deux ans après le projet *Chez Soi*. Les discussions entre intervenants avaient changé et reconnaissaient dorénavant le potentiel du modèle *Logement d'abord* pour transformer les réponses systémiques à l'itinérance au Québec. Outre l'engagement indéfectible de Diogène en faveur du modèle *Logement d'abord*, de nombreuses organisations ont adopté les principes du modèle, et des partenariats avec d'autres pays francophones comme la France et la Belgique qui mettent aussi en œuvre le modèle ont mené indirectement à la reconnaissance croissante du modèle et à son acceptabilité au Québec » (p. 5).

Facteurs communs d'intégration : L'intégration d'un modèle *Logement d'abord* dans des contextes traditionnels au sein desquels des approches biomédicales en matière de santé et des modèles de logement axés sur les résidences collectives dominent les systèmes de prestation des services à

Toronto, Vancouver, Moncton et Winnipeg ainsi qu'au modèle du continuum des soins qui prédomine au Québec a posé des défis. Tous les sites ont indiqué que l'intégration au système, et partant la durabilité du programme, étaient influencées par des facteurs communs. La nécessité de transformer les conversations, les philosophies et les paradigmes d'ensemble du logement des personnes ayant des besoins complexes en matière de santé mentale a été mise en lumière. Tous les sites sont revenus sur la nécessité de suppléments et subventions de loyer et de flexibilité dans la prestation des subventions pour assurer la mise en œuvre efficace d'un modèle Logement d'abord. Et finalement, en plus de donner la priorité au choix des prestataires et aux occasions qui s'offrent à eux, aux services de soutien reposant sur les points forts et aux services de soutien axés sur le démarche de rétablissement et l'intégration communautaire et professionnelle, il est essentiel de transposer la philosophie et le modèle Logement d'abord en programmes, en pratiques et en politiques.

ANALYSE

Le contexte écologique de la durabilité

La présente recherche a démontré qu'un grand nombre des programmes Logement d'abord au Canada, soit neuf sur douze (75 %), se sont maintenus. Si on veut comprendre les résultats en matière de durabilité ainsi que les facteurs qui influencent la durabilité, il est important de les replacer dans leur contexte écologique. À cette fin, nous analysons les résultats en matière de durabilité et les facteurs influençant la durabilité au niveau macro (gouvernement fédéral et administrations provinciales), au niveau intermédiaire (communauté) et au niveau micro (programme).

Durabilité au niveau macro

L'interaction entre les programmes *Logement d'abord* au niveau macro revêtait généralement la forme de *partenariats avec les gouvernements provinciaux*. Les partenariats variaient d'un site à l'autre, le site de Toronto par exemple ayant eu une solide relation avec le gouvernement provincial tandis que le site de Montréal a eu de la difficulté à faire une percée. Ces relations se sont traduites directement en *financement pour les équipes de logement et les équipes cliniques* et en *expansion des programmes*. Le financement était un élément crucial de la durabilité et des sites comme celui de Toronto, grâce à leurs relations avec le gouvernement provincial, ont pu préserver tous leurs programmes et toutes leurs équipes.

Les relations avec les gouvernements provinciaux reposaient sur les *contextes plus vastes du financement et des politiques*, eux mêmes reliés de près aux *facteurs d'intégration au système*. Dans certaines provinces, il y avait un fossé entre la pratique de *Logement d'abord*, y compris la politique fédérale émergente par l'entremise de la SPLI qui faisait la promotion du modèle, et la politique provinciale. En même temps, lorsqu'il y avait congruence entre le modèle *Logement d'abord* et la politique provinciale (p. ex. avec la stratégie de lutte contre la pauvreté de l'Ontario et l'initiative de SIM de la C. B.), la durabilité avait de meilleures chances. Les sites ont indiqué que le ralliement rapide du gouvernement provincial avait été un facteur crucial de la durabilité. Comme on peut le lire dans le rapport sur la durabilité à l'échelle nationale (Macnaughton et coll., 2016), ce ralliement rapide a été rendu possible par la stratégie de transposition intégrée des connaissances du projet. En faisant intervenir activement des acteurs provinciaux clés et des décideurs à d'autres paliers dans le processus de recherche, les sites ont pu transmettre efficacement les résultats positifs de l'initiative et remporter l'adhésion des décideurs à des demandes bien précises qui leur étaient présentées. À cet égard, le

leadership a également été un facteur d'influence important de la durabilité qui a facilité l'adhésion des provinces. Les leaders comprenaient le personnel de direction comme les coordonnateurs des programmes dans les sites, le personnel de la recherche à l'échelle nationale et les champions locaux. De solides relations de travail avec les décideurs ont été mentionnées comme des éléments centraux du leadership, en plus de la présentation de demandes précises et concrètes.

Finalement, le financement des programmes *Logement d'abord* suppose un certain degré de coordination des systèmes et la nécessité de contourner les cloisonnements traditionnels pour livrer des services de logement et de santé coordonnés. L'harmonisation entre la politique fédérale et la politique provinciale et des mécanismes de financement souples au delà des lignes de démarcation seront essentiels pour la durabilité des programmes *Logement d'abord* qui sont mis en œuvre partout au Canada.

Durabilité au niveau intermédiaire

Au niveau intermédiaire, c'est à dire au niveau de la collectivité, le résultat crucial en matière de durabilité était le *partenariat au niveau communautaire*. Il a été déterminé que de solides relations entre les organismes mettant en œuvre *Logement d'abord* jouaient un rôle important dans le processus de durabilité. Les *facteurs caractérisant le contexte communautaire* étaient importants dans les sites où les participants devaient être confiés à des services existants pour combler les lacunes créées par les insuffisances du financement ou remplacer carrément les services de logement et les services cliniques. Des relations avec la collectivité des fournisseurs de services de façon plus générale, les locataires et les administrations municipales étaient cruciales. De plus, le marché locatif local et les taux d'inoccupation ont posé un défi lorsqu'il s'agissait de trouver des logements de grande qualité qui étaient abordables. Le *leadership* a été un facteur important au niveau communautaire et le maintien en poste des leaders de programme a été mentionné comme un élément clé de la durabilité.

Durabilité au niveau des programmes

L'élément clé de la durabilité au niveau des programmes a été la fidélité au modèle *Logement d'abord*. Dans les sites, les cotes des programmes au chapitre de la fidélité ont été relativement élevées. Un défi commun concernait le critère *choix de logement et structure*. Les difficultés au chapitre du logement démontrent un lien direct au niveau macro, en ce sens que le financement avait un effet tangible sur le *maintien du personnel et des services*. Les équipes de logement ont été en grande partie démantelées,

ce qui s'est répercuté sur la capacité de nombreux programmes de fournir les services de logement de *Logement d'abord* aux participants. De plus, certains sites ont parlé du défi de maintenir en poste le personnel et de continuer d'offrir des services spécialisés. *La formation et l'aide technique* ont été un facteur important pour aplanir les difficultés du roulement du personnel et initier de nouveaux employés au modèle *Logement d'abord*. Les *dirigeants du programme* ont joué un rôle important dans certains sites comme celui du Montréal, où les dirigeants de l'équipe de SIV Diogène ont réussi à négocier efficacement un financement soutenu de la part de l'Agence de la santé de Montréal. Finalement, *l'inclusion des pairs* a été un important facteur d'influence de la durabilité au niveau des programmes. Beaucoup de sites ont pu maintenir en poste les travailleurs qui étaient des pairs aidants ayant joué des rôles importants en se faisant les champions des participants et en dispensant des services directs au niveau des programmes.

Leçons apprises

Des leçons claires ont été tirées du projet *Chez Soi* en ce qui concerne la durabilité et les programmes de *Logement d'abord*.

Ce qui a bien fonctionné?

- Les trois quarts des programmes (neuf sur douze) se sont poursuivis.
- En général, la fidélité au modèle *Logement d'abord* était bonne dans le cadre de ces programmes.
- Les résultats de la recherche se sont révélés importants pour le maintien des programmes.
- Les conversations régulières sur la transposition intégrée des connaissances et la durabilité qui ont eu lieu avec les intervenants locaux, provinciaux et nationaux ont favorisé la durabilité.
- La durabilité était la plus évidente lorsqu'il y avait harmonisation avec les politiques locales et provinciales.
- Le leadership et les partenariats locaux ont été des facteurs d'influence importants pour l'initiative *Logement d'abord*.
- De la formation et de l'aide technique sur une base régulière sont nécessaires dans le cadre des programmes du modèle *Logement d'abord*.
- Les faits, les valeurs, la stratégie, la persistance sont autant d'éléments importants pour la durabilité.

Ce qui a moins bien fonctionné?

- Le départ du personnel lorsque le programme initial a pris fin et l'inquiétude entourant l'emploi ont eu des répercussions négatives sur la durabilité.
- Certaines provinces ont dû composer avec la question du financement et la coopération interministérielle et avaient d'autres priorités stratégiques que *Logement d'abord*.
- Des organisations offrant des résidences collectives et des logements avec services de soutien ont manifesté de l'opposition.

RÉFÉRENCES

- Aubry, T., Goering, P., Veldhuizen, S., Adair, C.E., Bourque, J., Distasio, J., Latimer, E., Stergiopoulos, V., Somers, J., Streiner, D. et Tsemberis, S. (2016). A randomized controlled trial in five Canadian cities of the effectiveness of Housing First with Assertive Community Treatment for persons with serious mental health and a history of homelessness, *Psychiatric Services*, 67, p. 275-281.
<http://dx.doi.org/10.1176/appi.ps.201400587>
- Aubry, T., Nelson, G. et Tsemberis, S. (2015). Housing First for people with severe mental illness who are homeless: A review of the research and findings from the At Home/Chez Soi demonstration project, *Revue canadienne de psychiatrie*, 60, p. 467-474.
- Aubry, T., Tsemberis, S., Adair, C.E., Veldhuizen, S., Streiner, D., Latimer, E., Sareen, J., Patterson, M., McGarvey, K., Kopp, B., Hume, C. et Goering, P. (2015). One-year outcomes of a randomized controlled trial of Housing First with ACT in five Canadian cities, *Psychiatric Services*, p. 463-469.
<http://dx.doi.org/10.1176/appi.ps.201400167>
- Braun, V. et Clarke, V. (2006). Using thematic analysis in psychology, *Qualitative Research in Psychology*, 3, p. 77-101. <http://dx.doi.org/10.1191/1478088706qp063oa>
- Chambers, D.A., Glasgow, R.E. et Stange, K.C. (2013). The dynamic sustainability framework: Addressing the paradox of sustainment amid ongoing change, *Implementation Science*, 8(1), p. 117. doi :10.1186/1748-5908-8-117
- Cherner, R., Ecker, J., Rae, J. et Aubry, T. (2016). Sustainability of the Housing First program implemented at the Moncton, NB Site of the At Home/Chez Soi Demonstration Project, Université d'Ottawa.
- Gilmer, T.P., Stefancic, A., Sklar, M. et Tsemberis, S. (2013). Development and validation of a Housing First fidelity survey, *Psychiatric Services*, 64, p. 911-914.
<http://dx.doi.org/10.1176/appi.ps.201200500>

- Goering, P.N., Streiner, D.L., Adair, C., Aubry, T., Barker, J., Distasio, J., Hwang, S.W., Komaroff, J., Latimer, E., Somers, J. et Zabkiewicz, D.M. (2011). The At Home/Chez Soi trial protocol: A pragmatic, multi-site, randomised, controlled trial of Housing First for homeless individuals with mental illness in five Canadian cities, *British Medical Journal Open* 1:e000323.,doi : 10.1136/bmjopen-2011-000323.
- Goering, P., Veldhuizen, S., Nelson, G., Stefancic, A., Tsemberis, S., Adair, C., Distasio, J., Aubry, T., Stergiopoulos, V. et Streiner, D. (2016). Further validation of the Pathways Housing First Scale, *Psychiatric Services*, 67, p. 11-114. <http://dx.doi.org/10.1176/appi.ps.201400359>.
- Macnaughton, E.L., Goering, P.N. et Nelson, G. (2012). Exploring the value of mixed methods within the At Home/Chez Soi Housing First Project: A strategy to evaluate the implementation of a complex population health intervention for people with mental illness who have been homeless, *Revue canadienne de santé publique*, 103 (Supplément 1), p. S57-S62.
- Macnaughton, E., Nelson, G. et Goering, P. (2013). Bringing politics and evidence together: Policy entrepreneurship and the conception of the At Home/Chez Soi Housing First initiative for addressing homelessness and mental illness in Canada, *Social Science and Medicine*, 82, p. 100-107. doi :10.1016/j.socscimed.2013.01.033
- Macnaughton, E., Nelson, G., Goering, P. et Piat, M. (2016). Transposer la recherche en politique : l’histoire des répercussions de l’initiative Chez Soi sur la politique du Canada en matière d’itinérance, Ottawa, Commission de la santé mentale du Canada.
- Macnaughton, E., Stefancic, A., Nelson, G., Caplan, R., Townley, G., Aubry, T., McCullough, S., Patterson, M., Stergiopoulos, V., Vallée, C., Tsemberis, S., Fleury, M.-J., Piat, M. et Goering, P. (2015). Implementing Housing First across sites and over time: Later fidelity and implementation evaluation of a pan-Canadian multi-site Housing First program for homeless people with mental illness, *American Journal of Community Psychology*, 55, p. 279-291. doi : 10.1007/s10464-015-9709-z.
- McCullough, S. et Zell, S. (2016). The At Home/Chez Soi Project: Sustainability of housing and support programs Implemented at the Winnipeg site, Institut d’études urbaines, Université de Winnipeg.
- Méthot, C. et Latimer, E. (2016). The At Home/Chez Soi Project: Sustainability of Housing and Support Programs Implemented at the Montreal Site, Université McGill.

- Nelson, G., Macnaughton, E., Eckerle Curwood, S., Egalité, N., Voronka, J., Fleury, M.-J., Kirst, M., Flowers, L., Patterson, M., Dudley, M., Piat, M. et Goering, P. (2015). Collaboration and involvement of persons with lived experience in planning Canada's At Home/Chez Soi Project, Health and Social Care in the Community. doi : 10.1111/hsc.12197.
- Nelson, G., Macnaughton, E. et Goering, P. (2015). What qualitative research can contribute to a randomized controlled trial of a complex community intervention: Lessons learned from the At Home/Chez Soi Project for homeless persons with mental illness, *Contemporary Clinical Trials*, 45, p. 377-384. doi : 10.1016/j.cct.2015.10.007
- Nelson, G., Macnaughton, E., Goering, P., Dudley, M., O'Campo, P., Patterson, M., Piat, M., Prévost, N. et Vallée, C. (2013). Planning a multi-site complex intervention for people with lived experience of mental illness and homelessness: The relationships between the national team and local sites in Canada's At Home/Chez Soi project, *American Journal of Community Psychology*, 51, p. 347-358. doi : 10.1007/s10464-012-9554-2
- Nelson, G., Stefancic, A., Rae, J., Townley, G., Tsemberis, S., Macnaughton, E., Aubry, T., Distasio, J., Hurtubise, R., Patterson, M., Stergiopolous, V., Piat, M. et Goering, P. (2014). Early implementation evaluation of a multi-site Housing First intervention for homeless people with mental illness: A mixed methods approach, *Evaluation and Program Planning*, 43, p. 16-26. <http://dx.doi.org/10.1016/j.evalprogplan.2013.10.004>
- Patterson, M. (2015). The At Home/Chez Soi Project: Sustainability of housing and support programs implemented at the Vancouver, BC site, Groupe de recherche Somers, Faculté des sciences de la santé, Université Simon Fraser.
- Plenert, E., Hwang, S., O'Campo, P., Stergiopoulos, V. (2016). At Home/Chez Soi Project: Sustainability of housing and support programs implemented at the Toronto site, Centre for Inner City Health, St. Michael Hospital.
- Savaya, R. et Spiro, S.E. (2012). Predictors of sustainability of social programs, *American Journal of Evaluation*, 33, p. 26-43. doi : 10.1177/1098214011408066
- Scheirer, M.A. et Dearing, J.W. (2011). An agenda for research on the sustainability of public health programs, *American Journal of Public Health*, 101, p. 2059-2067. doi : 10.2105/ajph.2011.300193.

- Schell, S.F., Luke, D.A., Schooley, M.W., Elliott, M.B., Herbers, S.H., Mueller, N.B. et Bunger, A.C. (2013). Public health program capacity for sustainability: A new framework, *Implementation Science*, 8, p. 15. doi : 10.1186/1748-5908-8-15.
- Stirman, S. W., Kimberly, J., Cook, N., Calloway, A., Castro, F. et Charns, M. (2012). The sustainability of new programs and innovations: A review of the empirical literature and recommendations for future research, *Implementation Science*, 7, p. 17. doi : 10.1186/1748-5908-7-17.
- Stergiopoulos, V., Hwang, S.W., Gozdzik, A., Nisenbaum, R., Latimer, E., Rabouin, D., Adair, C.E., Bourque, J., Connelly, J., Frankish, J., Katz, L.Y., Mason, K., Misir, V., O'Brien, K., Sareen, J., Schutz, C.G., Singer, A., Streiner, D.L., Vasiliadis, H.-M. et Goering, P.N. (2015). Effect of scattered-site housing using rent supplements and intensive case management on housing stability among homeless adults with mental illness: A randomized controlled trial, *Journal of the American Medical Association*, 313, p. 905-915. doi :10.1001/jama.2015.1163.

ANNEXE 1

AUTO ÉVALUATION DE LA FIDÉLITÉ À *LOGEMENT D'ABORD*

Veuillez choisir la réponse qui décrit le mieux le **choix du logement et la structure** que ce programme offre à ses participants (questions 1 à 7).

1. Comment le programme détermine-t-il le genre de logement dans lequel les participants vivront?

Le programme attribue au participant la première unité de logement disponible	Le programme fait une évaluation clinique et détermine le logement le plus approprié en fonction des besoins cliniques/du fonctionnement du participant	Le programme attribue un logement en fonction des résultats d'une évaluation clinique, mais en tenant compte des préférences du participant	Le participant choisit le genre de logement dans lequel il veut vivre OU tous les participants ont l'option d'un appartement dans des sites dispersés
1	2	3	4

2. Comment le programme détermine-t-il le quartier dans lequel les participants vivront?

Le programme attribue automatiquement au participant le quartier dans lequel la première unité de logement est disponible OU tous les logements sont dans le même quartier	Le programme fait une évaluation clinique et détermine le quartier le plus approprié en fonction des besoins cliniques/du fonctionnement du participant	Le programme attribue un logement en fonction des résultats d'une évaluation clinique, mais en tenant compte des préférences du participant	Le participant choisit le quartier dans lequel il veut vivre, compte tenu de ce qu'il a les moyens de payer
1	2	3	4

3. Le programme aide-t-il les participants à se procurer des meubles?

Le programme n'aide pas les participants à se procurer de meubles	Le programme aide les participants à trouver des meubles dans la collectivité (p. ex. des dons)	Le programme aide les participants en achetant des meubles
1	2	4

4. Dans quelle mesure le programme a-t-il facilement accès à des logements abordables au moyen de subventions au logement?

Le programme n'a pas accès à des subventions au logement ou à des unités de logement subventionnées et n'aide pas les participants à en obtenir	Le programme n'a pas accès à des subventions au logement ou à des unités de logement subventionnées, mais il offre du soutien et un service de défense des intérêts pour que les participants obtiennent des subventions au logement ou des unités de logement subventionnées	Le programme a directement accès à des subventions au logement et/ou à des unités de logement subventionnées, mais il y a une période d'attente pour les participants	Le programme a facilement accès directement à des subventions au logement et/ou fournit des unités de logement subventionnées à tous les participants
1	2	3	4

5. Quel pourcentage des participants consacrent **30 % ou moins** de leur revenu à leur loyer (à l'exclusion des coûts d'autres services comme les repas, l'entretien ménager et les soins infirmiers) dans les logements permanents avec services de soutien?

0-14 %	15-29 %	31-45 %	46-60 %	60-84 %	85-100 %
1	1	1	2	3	4

6. **En moyenne**, combien de temps s'écoule entre le moment où les participants s'inscrivent et le moment où ils obtiennent un logement permanent?

6 mois	6 mois	3 mois	2 mois	1 mois	2 semaines
1	2	3	4	4	4

7. Quel pourcentage des participants vivent dans les genres de logements suivants? (Indiquez un pourcentage pour chaque genre)

Les genres de logements suivants	Pourcentage
a. Hébergement d'urgence, logement à court terme ou logement de transition	____%
b. Hôtel	____%
c. Résidence collective ou foyer de groupe	____%
d. Logement social sans services de soutien	____%
e. Social housing; with support services on-site	____%
f. Logement social avec services de soutien à l'extérieur	____%
g. Logement avec services de soutien (logement spécialisé pour les personnes aux prises avec problèmes psychiatriques, services de soutien sur place)	____%
h. Appartement autonome loué auprès de locataires dans la collectivité	____%
i. Autre genre de logement. Veuillez indiquer le genre :	____%

Veillez choisir la réponse qui décrit le mieux la façon dont le logement et les services sont reliés dans le cadre de ce programme (questions 8 à 13).

8. Quel pourcentage des participants partagent une chambre avec d'autres locataires?

0-14 %	15-29 %	30-44 %	45-59 %	60-84 %	85-100 %
4	4	3	2	1	1

9. À quelles exigences les participants doivent ils répondre *pour accéder* à un logement indépendant permanent dans un site dispersé? **(Indiquez toutes les réponses applicables.)**

Passer une période donnée dans un logement de transition ou suivre un traitement en clinique externe à titre de patient hospitalisé ou un traitement en résidence	Sobriété ou abstention d'alcool et/ou de drogues	Se conformer à la médication prescrite	Stabilité des symptômes psychiatriques	Accepter de respecter un plan de traitement qui comporte sobriété, abstention et/ou respect de la médication	Accepter de rencontrer en personne des membres du personnel	Assumer les responsabilités prévues dans un bail standard
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

10. À quelles exigences les participants doivent ils répondre pour conserver un logement permanent? **(Cochez toutes les réponses applicables.)**

Sobriété ou abstention d'alcool et/ou de drogues	Se conformer à la médication prescrite	Stabilité des symptômes psychiatriques	Respecter un plan de traitement et/ou participer à des activités formelles de traitement (p. ex. assister aux séances de groupe, voir un psychiatre, etc.)	Accepter de rencontrer en personne des membres du personnel	Assumer les responsabilités prévues dans un bail standard
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

11a. Est ce qu'il y a pour la **majorité de participants** un bail ou un contrat d'occupation qui précise les droits et les responsabilités des locataires?

Oui	Non
<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>

11b. Dans l'affirmative, parmi les dispositions suivantes, lesquelles se retrouvent dans le bail ou le contrat d'occupation? **(Cochez toutes les réponses applicables.)**

Dispositions concernant le respect de la médication, la sobriété et/ou un plan de traitement	Dispositions concernant le respect des règles du programme, comme un couvre feu	Dispositions concernant le respect des rencontres en personne avec le personnel	Dispositions concernant des comportements qui peuvent déranger d'autres locataires
<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

12. Quel énoncé décrit le mieux les mesures **en matière de logement** que prend le programme lorsque des participants perdent leur logement?

Le programme n'offre pas d'autre unité de logement et n'aide pas les participants à trouver un logement à l'extérieur du programme	Le programme n'offre pas d'autre unité de logement, mais aide les participants à trouver un logement à l'extérieur du programme	Le programme offre une autre unité de logement aux participants s'ils répondent aux critères de motivation, passent une période de temps dans un logement avec davantage de supervision et/ou le programme a un nombre limite de relogements	Le programme offre une nouvelle unité aux participants et les décisions de reloger les participants sont individualisées et réduisent au minimum les conditions auxquelles les participants doivent se soumettre avant de se voir accorder une nouvelle unité
1	2	3	4

13. Quel énoncé décrit le mieux les mesures **en matière de services** que prend le programme lorsque des participants perdent leur logement?

Les participants sont renvoyés des services s'ils perdent leur logement	Les participants sont renvoyés des services s'ils perdent leur logement, mais il y a des critères explicites indiquant à quelles conditions les participants pourront se réinscrire	Les participants continuent de recevoir les services du programme s'ils perdent leur logement, mais peuvent être renvoyés des services s'ils ne répondent pas à certains critères	Les participants continuent de recevoir les services du programme s'ils perdent leur logement
1	2	3	4

Veuillez choisir la réponse qui décrit le mieux **la philosophie du service** de ce programme (questions 14 à 20).

14. Comment le programme détermine-t-il le genre, la séquence et l'intensité des services sur une base continue?

Les services sont choisis par le fournisseur de services, généralement à partir d'évaluations cliniques et du degré de fonctionnement des participants	Les participants peuvent exprimer une préférence lorsqu'il s'agit de choisir, de modifier ou de refuser des services, mais c'est généralement le personnel qui a le dernier mot	Les participants peuvent exprimer une préférence lorsqu'il s'agit de choisir, de modifier ou de refuser des services et cette préférence est généralement respectée	Les participants choisissent, modifient ou refusent des services et des mesures de soutien en tout temps, mais ils doivent avoir une rencontre en personne avec un membre du personnel chaque semaine
1	2	3	4

15. Quelles sont les exigences imposées aux participants aux prises avec une maladie mentale grave (MMG) lorsqu'il s'agit de prendre leurs médicaments ou de participer à un traitement psychiatrique, comme assister à des séances de groupe ou voir un psychiatre?

Tous les participants aux prises avec une MMG sont tenus de prendre leurs médicaments et/ou de participer à un traitement	La plupart des participants aux prises avec une MMG sont tenus de prendre leurs médicaments et/ou de participer à un traitement, mais il y a des exceptions	Les participants aux prises avec une MMG dont les symptômes ne sont pas stabilisés sont tenus de prendre leurs médicaments et/ou de participer à un traitement	Les participants aux prises avec une MMG ne sont pas tenus de prendre leurs médicaments ni de participer à un traitement
1	2	3	4

16. Quelles sont les exigences imposées aux participants aux prises avec un problème de toxicomanie (TOX) lorsqu'il s'agit de participer à un traitement de lutte contre la toxicomanie, par exemple un traitement en clinique externe, des séances de groupe ou du counselling de la part d'un spécialiste en toxicomanie?

Tous les participants aux prises avec des problèmes de TOX, peu importe qu'ils consomment encore des substances ou qu'ils s'en abstiennent, doivent participer à un traitement de lutte contre la TOX	Les participants aux prises avec des problèmes de TOX qui ne sont pas abstinents depuis une période donnée doivent participer à un traitement de lutte contre la TOX	Les participants aux prises avec des problèmes de TOX qui consomment activement des substances doivent participer à un traitement de lutte contre la TOX	Les participants aux prises avec des problèmes de TOX ne sont pas tenus de participer à un traitement de lutte contre la TOX
1	2	3	4

17. Quelle est l'approche du programme en matière d'abus de substances chez les participants?

Les participants sont tenus de s'abstenir d'alcool et/ou de drogues en tout temps et/ou le programme les pénalise s'ils consomment (p. ex. leur impose un logement mieux supervisé)	Les participants sont tenus de s'abstenir d'alcool et/ou de drogues dans leur résidence	Les participants ne sont pas tenus de s'abstenir d'alcool ni de drogues, mais le personnel travaille avec eux pour qu'ils atteignent l'abstinence	Les participants ne sont pas tenus de s'abstenir d'alcool ni de drogues, mais le personnel travaille avec eux pour réduire les conséquences négatives de leur consommation et/ou a recours à des interventions appropriées en fonction du stade de consommation
1	2	3	4

18. Parmi les activités suivantes, lesquelles le personnel du programme utilise t il pour favoriser le respect des plans de traitement? **(Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.)**

Exiger un échantillon d'urine	Payer les participants pour qu'ils prennent leurs médicaments	Exiger des rencontres quotidiennes avec le personnel	Prévenir les participants que leur allocation/leur revenu pourra être retenu	Prévenir les participants que les services pourront leur être refusés	Prévenir les participants qu'ils pourront perdre leur logement	Proposer une contrepartie aux participants
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

19. Parmi les éléments suivants, lesquels sont inclus dans le plan de traitement et le suivi des participants? **(Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.)**

Des buts qui sont choisis par le personnel ou automatiquement établis par le programme	Des buts qui sont choisis par le personnel avec l'apport du participant	Des buts qui sont choisis par le participant avec l'apport du personnel	Les points forts du participant	Les obstacles qui empêchent d'atteindre les buts	Les participants et le programme prennent des mesures pour favoriser l'atteinte des buts
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

20. Quels domaines le programme cible t il systématiquement par des interventions précises? **(Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.)**

Interventions qui ciblent la santé mentale et les symptômes de la consommation de substances	Interventions qui ciblent le soutien au logement	Interventions qui ciblent la santé physique	Interventions qui ciblent l'emploi et les études	Interventions qui ciblent les besoins financiers	Interventions qui ciblent l'intégration dans la communauté, le soutien social, le soutien spirituel, les loisirs
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Veillez choisir la réponse qui décrit le mieux **la gamme de services** offerts par ce programme (questions 21 à 29a).

21. Quels services le programme offre t il pour aider les participants à conserver leur logement, par exemple de l'aide pour s'y retrouver dans le quartier, gérer les relations avec le locateur, gérer un budget, faire les courses?

Le programme n'offre pas de services de soutien en matière de logement	Le programme offre des services de soutien ponctuels en matière de logement au moment de l'emménagement, par exemple de l'aide pour s'y retrouver dans le quartier, faire ses courses	Le programme offre des services de soutien suivis en matière de logement, par exemple de l'aide pour s'y retrouver dans le quartier, gérer les relations avec le locateur, gérer un budget, faire les courses	Le programme offre des services suivis de gestion locative, de l'aide pour payer le loyer et la co-signature des baux
1	2	3	4



22. What types of psychiatric services, if any, are available to participants?

Le programme n'aide pas les participants à accéder à des soins psychiatriques	Le programme aiguille les participants vers des psychiatres ou des infirmières praticiennes dans la collectivité, <i>mais n'entretient pas</i> de liens formels ou informels avec des fournisseurs	Le programme aiguille les participants vers des psychiatres ou des infirmières praticiennes dans la collectivité <i>et entretient</i> des liens formels ou informels avec des fournisseurs	Le personnel du projet compte un psychiatre ou une infirmière praticienne qui dispense des services directement aux participants
SIM 1	2	3	4
SIV 1	2	4	4

23. Quels genres de services, s'il y en a, sont offerts aux participants en matière de traitement des toxicomanies? **(Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.)**

Aucun service de traitement des toxicomanies n'est offert	Dépistage et évaluation systématiques et intégrés	Interventions / counselling adaptés selon le degré de motivation du participant	Rayonnement ou entrevues de motivation	TCC, prévention des rechutes ou autres pratiques reposant sur des preuves ou pratiques prometteuses (p. ex. BRITE)
<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>

24. Quels genres de services, s'il y en a, sont offerts aux participants qui souhaitent un emploi rémunéré?

Aucun service d'emploi n'est offert	Orientation professionnelle	Emploi individualisé à court terme (p. ex. travail de journalier)	Expérience de travail à l'interne ou travail protégé (p. ex. dans une organisation humanitaire)	Emploi dans la collectivité
1	2	3	4	5



25. Quels genres de services, s'il y en a, sont offerts aux participants qui veulent faire des études?

Aucun service d'éducation n'est offert	Évaluation de la scolarité	Études à l'interne (p. ex. cours d'alphabétisation)	Formation des adultes, formation professionnelle, école de métiers/apprentissage	Soutien de l'éducation dans la collectivité (p. ex. dans un collège communautaire)
1	2	3	4	5

26. Quels genres de services, s'il y en a, sont offerts aux participants qui souhaitent faire du bénévolat?

Aucun service de bénévolat n'est offert	Évaluation de la capacité de faire du bénévolat et de l'intérêt à en faire	Bénévolat personnalisé à court terme	Expérience de bénévolat à l'interne ou protégée	Bénévolat dans la collectivité
1	2	3	4	5

27. Quels genres de services, s'il y en a, sont offerts aux participants qui ont des problèmes médicaux (de santé physique)? **(Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.)**

Aucun service médical/service de santé physique n'est offert	Dépistage de problèmes médicaux ou des effets secondaires de médicaments	Gestion des médicaments pour les problèmes de santé physique	Services de communication et de coordination avec d'autres fournisseurs de services médicaux	Activités de promotion de la santé, de prévention, d'éducation	Diagnostic et traitement des problèmes de santé physique sur place
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



28. Y a-t-il parmi le personnel du programme un pair spécialisé **rémunéré** qui dispense des services directement aux participants?

Il n'y a pas de pair spécialisé rémunéré	Entre 0,25 et 0,49 ETP de pair spécialisé par tranche de 100 participants	Entre 0,50 et 0,99 ETP de pair spécialisé par tranche de 100 participants	1 ETP de pair spécialisé ou plus par tranche de 100 participants
1	2	3	4

29a. Quels genres de services d'intégration sociale, s'il y en a, sont offerts aux participants? **(Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.)**

Aucun service d'intégration sociale n'est offert	Formation en compétences sociales de base (p. ex. regarder son interlocuteur dans les yeux, avoir une conversation)	Activités récréatives/loisirs de groupe (déjeuners, événements sportifs, centre pour les aînés)	Soutien individualisé pour l'acquisition de compétences sociales (p. ex. aide à la responsabilisation, résolution de problèmes avec des membres d'un réseau social, forger des liens de confiance)	Services pour soutenir ou élargir les rôles sociaux des participants (p. ex. rôle d'employé, de bénévole, de frère ou de sœur, de parent, de grand-parent, de voisin)	Soutien d'activités de citoyenneté ou de participation citoyenne (p. ex. aide en matière de militantisme, pour voter, participer à des activités communautaires, faire partie d'une communauté religieuse)
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>

29b. En général, où les services du programme sont-ils dispensés et où les occasions d'intégration sociale ont-elles lieu?

À l'intérieur du programme/ dans les bureaux du programme	Dans la collectivité	À la fois à l'intérieur du programme et dans la collectivité
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

30. Quel pourcentage de participants ont été hospitalisés dans un service psychiatrique au cours des six derniers mois?

0-14 %	15-29 %	30-44 %	45-59 %	60-84 %	85-100 %
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Veuillez choisir la réponse qui décrit le mieux **la structure de l'équipe/les ressources humaines** de ce programme (questions 31, 33 à 37).

31. Est ce que plus de 50 % des participants du programme ont des antécédents en ce qui concerne les enjeux suivants? **(Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.)**

Itinérance	Séjours dans des refuges	Maladie mentale grave	Hospitalisation dans un service psychiatrique	Abus de substance/troubles de la dépendance
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

32. Comment la charge de travail est elle répartie parmi le personnel?

Chaque membre du personnel a sa propre charge de travail (le même membre du personnel travaille régulièrement avec un participant)	La charge de travail est partagée (plusieurs membres du personnel travaillent régulièrement avec un participant)
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

33. Quel est le ratio participants/employé du programme en général (à l'exclusion des médecins prescripteurs, des infirmières praticiennes et du personnel de soutien administratif)?

36 participants ou plus par ETP	De 26 à 35 participants par ETP	De 16 à 55 participants par ETP	De 11 à 15 participants par ETP	10 participants ou moins par ETP
SIM 1	1	2	3	4
SIV 2	3	4		

34a. Y a-t-il une politique au sujet du nombre de rencontres en personne que les participants doivent avoir avec le personnel chaque mois?

Pas de minimum requis	1	2-3	4-5	6-10	11-14	15 ou plus
	0	0	0	0	0	0

34b. En moyenne, combien y a-t-il de rencontres en personne entre les participants et le personnel chaque mois?

<1	1	2-3	4-5	6-10	11-14	15 ou plus
SIM 1	1	2	4	4	4	4
SIV 1	1	4	4	4	4	4

35. À quelle fréquence le personnel de programme se réunit-il pour planifier et passer en revue les services destinés aux participants?

Moins d'une fois par mois	Une fois par mois	Une fois par semaine	2 ou 3 fois par semaine	Au moins quatre fois par semaine
SIM 1	1	2	3	4
SIV 1	2	4		

36. Dans quelle mesure le programme profite-t-il des réunions du personnel pour assurer les fonctions suivantes? **(Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.)**

Faire un examen clinique bref mais pertinent au sujet de tout participant qui a été rencontré au cours des 24 dernières heures	Faire un examen des objectifs à long terme de tous les prestataires sur une base régulière	Établir l'horaire du personnel selon les horaires des participants et les besoins émergents	Discuter de la nécessité de contacts proactifs pour éviter de futures crises	Passer en revue les affectations précédentes du personnel à des fins de suivi
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

37. Quels genres d’occasions sont offertes aux participants d’avoir un apport dans le fonctionnement du programme et la politique? **(Cochez toutes les réponses qui s’appliquent.)**

Le programme a un processus formel de griefs auquel les participants peuvent recourir pour exprimer leur insatisfaction	Le programme offre aux participants des occasions formelles de donner de la rétroaction (p. ex. réunions communautaires)	Le programme intègre régulièrement les participants aux comités de planification/de mise en œuvre, aux conseils consultatifs	Le programme a des personnes ayant un vécu expérimentiel dans des postes réguliers	Le programme compte des participants au sein des instances de direction
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

38. Y a t il quoi que ce soit que vous souhaitez mentionner qu’il serait important que nous sachions au sujet du programme?

Citation : Gilmer, T., Stefancic, A., Sklar, M. et Tsemberis, S. (2013). *Development and validation of a Housing First Fidelity survey*, Psychiatric Services, 64 (9), p. 911-914.

ANNEXE 2

BARÈME DE NOTATION DE L'AUTO ÉVALUATION DE LA FIDÉLITÉ À *LOGEMENT D'ABORD*

ÉCHELLE DE NOTATION (notes d'AS et de GN)

Pour respecter le barème de fidélité, j'ai utilisé une échelle de notation allant de 1 à 4.

J'ai ventilé les notes entre SIM et SIV quand c'était applicable. Mais quand les données du programme de la Californie ont été recueillies, je pense que tous les programmes ont été évalués à partir des critères du SIM.

Pas de couleur; note de 1 à 4 : 1 = le moins de fidélité, 4 = le plus de fidélité (nous avons présenté les choix de réponse de façon à ce que la meilleure réponse ne soit pas toujours aux extrémités; par conséquent, dans plusieurs questions, vous allez obtenir la note 1 ou la note 4 parce que le seuil se trouve dépassé).

Couleur rouge : Questions où il fallait cocher toutes les réponses qui s'appliquent; plus il y a de réponses rouges, plus la fidélité est faible.

q.9 : 5 rouge = 1, 4 rouge = 2, 3 rouge = 3, 2 rouge = 4, 1 rouge = 5, 0 rouge = 6

q.10 : 4 rouge = 1, 3 rouge = 2, 2 rouge = 3, 1 rouge = 4, 0 rouge = 5

q.11b : 2 rouge = 1, 1 rouge = 2, 0 rouge = 3

q.18 : 7 rouge = 1, 6 rouge = 2, 5 rouge = 3, 4 rouge = 4, 3 rouge = 5, 2 rouge = 6, 1 rouge = 7, 0 rouge = 8

Couleur verte : Questions où il fallait cocher toutes les réponses qui s'appliquent; plus il y a de réponses vertes, plus la fidélité est forte.

q.11a : 1 vert = 2, 0 vert = 1

q.20 : 0 vert = 1, 1 vert = 2, 2 vert = 3, 3 vert = 4, 4 vert = 5, 5 vert = 6, 6 vert = 7

q.23 et 27, 29a : 0 vert = 1, 1 vert = 2, 2 vert = 3, 3 vert = 4, 4 vert = 5

q.31, 36-37 : 0 vert = 1, 1 vert = 2, 2 vert = 3, 3 vert = 4, 4 vert = 5, 5 vert = 6

Couleurs rouge et verte :

q.19 : 1 ou 2 rouge + 0 vert = 1, 1 ou 2 rouge + 1 vert = 2, 1 ou 2 rouge + 2 vert = 3, 1 ou 2 rouge + 3 vert = 4, 1 ou 2 rouge + 4 vert = 5, 0 rouge + 0 vert = 6, 0 rouge + 1 vert = 7, 0 rouge + 2 vert = 8, 0 rouge + 3 vert = 9, 0 rouge + 4 vert = 10

Autres :

q.7 : 4 indiquerait que 85 % de participants vivent dans un logement entièrement intégré; 3 = 60-84 %, 2 = 45-59 %, 1 = 44 % ou moins

Notes selon les différents critères

Choix de logement et structure – questions 1 à 7, échelle possible de 7 à 28

Séparation du logement et des services – questions 8 à 13, échelle possible de 7 à 28

Philosophie du service – questions 14 à 30, échelle possible de 7 à 41

Gamme de services – questions 21 à 29a, échelle possible de 9 à 42

Structure de l'équipe et ressources humaines – questions 31, 33 à 37 (34a a été sautée), échelle possible de 6 à 30

Note globale – échelle possible de 36 à 169

Les réponses aux questions suivantes ne sont pas comptées dans la notation : 29b, 30, 32 et 34a.

ANNEXE 3

PROTOCOLE D'EXAMEN DES DOCUMENTS

Site _____ Titre du document _____

Date du document _____ Date d'examen du document _____

Nom de la personne qui a examiné le document _____

Auteur(s) du document ou voix qui y sont représentées _____

Sujet	Information descriptive digne de mention	Impressions de l'examineur / commentaires analytiques
Financement/budget		
Partenariats locaux		
Banalisation de <i>Logement d'abord</i>		
Expansion/diffusion de <i>Logement d'abord</i>		
Maintien en poste du personnel et formation continue		
Fidélité au modèle <i>Logement d'abord</i>		
Adaptations du programme		
Résultats du programme		
Soutien organisationnel		
Leadership local		
Contexte communautaire		
Contexte des politiques et du financement		
Autres questions ou enjeux dignes de mention		

ANNEXE 4

Script de recrutement des participants

Je vous écris pour vous inviter à participer à une recherche sur la phase de durabilité d'un projet de démonstration en matière d'itinérance et de santé mentale de la CSMC de la santé mentale du Canada. Le but de cette recherche est de comprendre l'histoire de la durabilité des programmes *Chez Soi* de la CSMC. Par « durabilité », on entend le maintien du financement des suppléments de loyer et des équipes de SIM et de SIV, la préservation des partenariats locaux, l'expansion/la diffusion de *Logement d'abord* (y compris les changements dans les politiques), le maintien en poste du personnel et sa formation continue, le maintien d'un degré élevé de fidélité aux principes du programme et les adaptations locales du modèle *Logement d'abord*.

Les résultats de cette recherche seront utilisés pour informer d'autres administrations qui souhaitent planifier et soutenir des initiatives semblables. Les enquêteurs principaux de ce projet de recherche sont [insérer les noms]. Une dizaine de personnes qui ont joué un rôle clé pour la durabilité de *Chez Soi* seront interviewées dans le cadre de cette recherche. Les enquêteurs principaux et les coordonnateurs de site ont proposé les noms de certaines personnes, dont vous faites partie, qu'il serait bon d'interviewer pour cette recherche. Vous trouverez un complément de renseignements au sujet de la recherche dans la lettre d'information ci jointe.

Lettre d'information

Nous vous invitons à participer à une recherche sur la durabilité du projet *Chez Soi* de la Commission de la santé mentale du Canada qui a été mené à [nom du site]. Le but de cette recherche est de comprendre l'histoire de la durabilité du programme *Chez Soi* de [nom du site] telle que vous la voyez. Par « durabilité », on entend le maintien du financement des suppléments de loyer et des équipes de SIM et de SIV, la préservation des partenariats locaux, l'expansion/la diffusion de *Logement d'abord* (y compris les changements dans la politique), le maintien en poste du personnel et sa formation continue, le maintien d'un degré élevé de fidélité aux principes du programme et les adaptations locales du modèle *Logement d'abord*.

Les résultats de cette recherche seront utilisés pour informer d'autres administrations qui souhaitent planifier des initiatives semblables. Les enquêteurs principaux de ce projet de recherche sont [insérer les noms]. En tout, entre 50 et 100 personnes des 5 sites de démonstration participeront à des entrevues ou à des discussions de groupe dans le cadre de cette recherche. Entre 5 et 10 personnes qui ont joué un rôle de premier plan dans la durabilité de l'initiative de [nom du site] participeront aux entrevues individuelles et entre 10 et 20 participeront aux groupes de discussion.

À propos de cette recherche

Cette recherche s'inscrit dans le cadre du projet de recherche-démonstration en matière de santé mentale et d'itinérance mené par la Commission de la santé mentale du Canada à [nom du site]. Cet aspect de la recherche comprend des entrevues individuelles qui seront menées par un membre de l'équipe de recherche locale du site et qui auront lieu à un endroit et à une heure qui conviendront aux participants.

Pendant les entrevues, les chercheurs vous poseront des questions sur la durabilité du projet *Chez Soi* de la CSMC à [nom du site]. Nous vous remettrons les questions à l'avance pour que vous puissiez réfléchir à vos réponses. Vous êtes libre de ne pas répondre aux questions ou de sauter toute question qui vous sera posée. L'entrevue durera environ une heure et demie. Avec votre consentement, le chercheur ou la chercheuse fera un enregistrement audio de l'entrevue. Il n'y a aucune tromperie dans cette recherche.

Risques

Nous ne pensons pas que votre participation à cette entrevue entraîne de risque important pour votre bien être. Si votre participation au stade de planification et d'élaboration du projet a été une expérience difficile ou émotionnellement intense pour vous, il se peut que cette expérience vous revienne à l'esprit.

Avantages

Nous pensons que votre participation à cette étude aura des bienfaits importants. L'occasion qui vous sera donnée de réfléchir à votre participation à la durabilité du projet *Chez Soi* de la CSMC à [nom du site] vous sera peut être bénéfique. Vos vues sur la durabilité du projet pourront profiter à d'autres administrations qui songent à planifier des initiatives semblables. Finalement, les résultats de l'étude apporteront une contribution à la littérature sur les façons dont les programmes du type *Logement d'abord* peuvent se maintenir dans différents contextes communautaires.

Confidentialité

Le chercheur ou la chercheuse protégera la confidentialité de vos réponses, en ce sens que votre nom ne sera pas associé à ce que vous direz pendant l'entrevue. Tout ce que vous direz demeurera confidentiel et privé et votre nom ne sera associé d'aucune façon à vos réponses. Une transcription de l'entrevue portant un numéro de code sera conservée dans un classeur verrouillé, ce qui protégera la confidentialité de vos réponses. Si vous consentez à ce que nous citions des passages tirés de vos réponses, ils pourront être utilisés dans des rapports et/ou des exposés concernant cette recherche; toutefois, ces citations ne renfermeront aucun renseignement qui pourrait permettre de vous identifier.

Tous les fichiers audio des discussions enregistrées sur support numérique seront conservés dans un ordinateur sécurisé (protégé par un mot de passe) qui n'est accessible qu'aux membres de l'équipe de recherche locale du site. Les transcriptions des entrevues seront conservées dans un classeur verrouillé [ajouter l'endroit – probablement le bureau du chercheur ou de la chercheuse]. Tous les fichiers audio et toutes les transcriptions sur papier seront détruits au plus tard le 31 décembre 2020.

Rémunération

Vous ne recevrez pas de rémunération pour participer à l'entrevue.

Personne-ressource

Si vous avez des questions au sujet de l'étude ou des procédures à tout moment ou si vous éprouvez des effets indésirables à la suite de votre participation à cette étude, vous pouvez communiquer avec la personne responsable de la recherche [insérer le nom et les coordonnées du chercheur ou de la chercheuse]. Ce projet a été examiné et approuvé par le Comité d'éthique de la recherche de [nom de l'université]. Si vous estimez ne pas avoir été traité(e) selon les modalités décrites dans ce formulaire ou si vous estimez que vos droits en tant que participant(e) à la recherche n'ont pas été respectés dans le cadre de ce projet, vous pouvez communiquer avec [insérer le nom et les coordonnées de la personne-ressource du CER local].

Participation

Votre participation à cette étude est purement volontaire et vous avez le droit de refuser de participer à la recherche. Votre décision de participer ou de ne pas participer à l'étude n'aura aucune répercussion sur votre relation avec les projets de recherche-démonstration de la CSMC en matière de santé mentale et d'itinérance. Si vous vous retirez de l'étude, nous ne transcrivons aucune de vos réponses à l'entrevue. Vous avez le droit de ne pas répondre à quelque question que ce soit ou de ne pas participer à quelque procédure que ce soit sans pénalité.

Rétroactions et publication

Un résumé des résultats de cette recherche vous sera envoyé lorsque les données auront été analysées, d'ici [date]. L'information provenant de cette recherche sera utilisée dans des rapports sur le processus de planification et d'élaboration des propositions dans chacun des cinq sites de démonstration ainsi que dans un rapport global sur l'ensemble des sites qui sera produit par l'équipe de recherche nationale. De plus, nous nous proposons de présenter les résultats de la recherche lors de conférences professionnelles et scientifiques et de les publier dans des revues professionnelles et scientifiques.

Où puis je obtenir de l'aide ou des ressources supplémentaires si j'en ai besoin?

Si vous avez des questions au sujet de la collecte de cette information, n'hésitez pas à communiquer avec :

[nom et coordonnées du chercheur ou de la chercheuse du site]

ou

[nom et coordonnées de la personne-ressource du CER de l'université locale]

Formulaire de consentement

J'ai reçu un exemplaire de la lettre d'information. Je l'ai lue ou on m'en a fait la lecture et je la comprends. Elle décrit ma participation à la recherche ainsi que l'information que je serai appelé(e) à fournir.

J'accepte de participer à une entrevue individuelle pour cette recherche.

Oui _____ Non _____

J'accepte qu'un enregistrement audio de l'entrevue soit fait.

Oui _____ Non _____

Je comprends que des passages de mes réponses pourront être cités dans des rapports publics et j'y consens.

Oui _____ Non _____

Signature du participant/de la participante _____

Date _____

Signature du chercheur/de la chercheuse _____

Date _____

Guide d'entrevue des informateurs clés dans le cadre de la recherche sur la durabilité de *Chez Soi*

Merci de participer à cette entrevue. Le but de l'entrevue est de vous demander ce que vous savez au sujet de la durabilité du programme *Chez Soi* de la Commission de la santé mentale du Canada (la CSMC) dans votre site.

Aux fins de cette recherche, on entend par « durabilité » le maintien du financement des suppléments de loyer et des équipes de SIM et de SIV, la préservation des partenariats locaux, l'expansion/la diffusion de *Logement d'abord* (y compris les changements dans les politiques), le maintien en poste du personnel et sa formation continue, le maintien d'un degré élevé de fidélité aux principes du programme et les adaptations locales du modèle *Logement d'abord*. De plus, nos questions porteront sur la période entre janvier-mai 2012 (la période de mise en œuvre ultérieure et d'évaluation de la fidélité) et mars 2015.

Nous croyons qu'il est très important de comprendre la durabilité du programme et ce qui fait que le programme a duré ou n'a pas duré. L'entrevue prendra moins d'une heure.

Avant de commencer, examinons le formulaire de consentement. Vous pourrez ensuite décider si vous voulez participer à l'entrevue. [L'intervieweur/l'intervieweuse passe en revue la lettre d'information et le formulaire de consentement avec le participant.]

Avez-vous des questions avant de commencer? [L'intervieweur/l'intervieweuse répond aux questions du participant et lui demande de remplir le formulaire de consentement et de le lui remettre.]

Maintenant, je vais mettre l'enregistreur audio en marche.

L'entrevue d'aujourd'hui portera sur les changements qui se sont produits dans les programmes *Chez Soi* de la CSMC dans chacun des sites après la fin de la phase de démonstration.

L'histoire de la durabilité

1. Veuillez me parler de la durabilité du projet à votre site telle que vous la voyez. Questions d'approfondissement :

Qu'est-ce qui s'est maintenu? Qu'est-ce qui ne s'est pas maintenu?

Qu'est-ce qui a changé dans la façon dont le programme travaille avec les participants en ce qui concerne leur logement? Qu'est-ce qui a changé dans le soutien fourni par le programme?

Quelles stratégies ont été utilisées par votre site et la CSMC pour favoriser la durabilité?

Qui ont été les principaux acteurs de l'histoire de la durabilité?

Comment le contexte communautaire a-t-il influencé la durabilité?

Comment le contexte des politiques et du financement a-t-il influencé la durabilité?
Qu'est-ce qui a bien marché pour favoriser la durabilité? Qu'est-ce qui n'a pas marché?
Pourquoi les programmes ont-ils été maintenus dans leur forme initiale, modifiés ou abolis?

Les dimensions de la durabilité (Note pour l'intervieweur/l'intervieweuse : les participants ont peut-être répondu à ces questions dans la section précédente; demandez-leur s'ils ont d'autres choses à ajouter à leurs réponses.)

1. Veuillez décrire le financement de chacun des programmes offerts à votre site depuis la fin de la phase de démonstration.
 - a. Veuillez décrire le financement des subventions de logement/suppléments de loyer. (Questions d'approfondissement : montant du financement, source du financement.)
 - b. Veuillez décrire le financement pour les équipes de SIM et de SIV. (Questions d'approfondissement : montant du financement, source du financement.)
2. Dans les sites où les équipes ont été démantelées, le projet *Chez Soi* a-t-il eu une influence à long terme sur l'organisme hôte original ou sur le réseau de santé mentale environnant (p. ex. sur les équipes vers lesquelles les prestataires de *Chez Soi* ont été aiguillés)?
3. Veuillez décrire tout changement qui s'est produit dans les partenariats au niveau local depuis la fin de la phase de démonstration. (Question d'approfondissement : gouvernement, partenaires de la santé mentale, personnes ayant un vécu expérientiel, partenaires en matière de logement, locataires, autres partenaires.)
4. Indiquez dans quelle mesure les programmes *Logement d'abord* sont devenus un élément normal du système de services à votre site pour les itinérants aux prises avec la maladie mentale. (Questions d'approfondissement : les organismes qui parrainent *Logement d'abord*; les impacts positifs ou négatifs quand le programme *Logement d'abord* a été intégré au système régulier.)
5. Des efforts ont-ils été faits à votre site pour élargir ou diffuser à plus grande échelle le modèle *Logement d'abord*? Dans l'affirmative, veuillez les décrire.
6. Dans quelle mesure y a-t-il eu roulement du personnel des équipes locales qui s'est répercuté sur la durabilité du programme? Décrivez la formation continue qu'offrent les programmes dans le cadre du modèle *Logement d'abord*.

7. À votre avis, dans quelle mesure les programmes *Logement d'abord* existants ou restants sont-ils demeurés fidèles au modèle *Logement d'abord*? (Questions d'approfondissement : choix de logement et structure, séparation du logement et des services, philosophie du service, gamme de services, structure du programme. Note : l'intervieweur/l'intervieweuse se sera familiarisé(e) avec ces critères de l'échelle de fidélité à *Logement d'abord*.)

Facteurs influençant la durabilité (Note pour l'intervieweur/l'intervieweuse : les participants ont peut être répondu à ces questions dans la section précédente; demandez leur s'ils ont d'autre chose à ajouter à leurs réponses.)

1. Quelles stratégies, actions, mesures ont été menées pour promouvoir la durabilité des programmes *Logement d'abord* à votre site? (Questions d'approfondissement : financement, fidélité des pratiques, partenariats et intégration de *Logement d'abord* dans le système régulier.)
2. Quelles personnes de votre site et de la CSMC étaient impliquées dans ces stratégies, actions et mesures?
3. Qui a été à la tête des efforts de durabilité à ce site?
4. Quels organismes ont soutenu les efforts de durabilité?
5. Quelle était la cible de ces stratégies, actions, mesures de durabilité ou sur quoi ou sur qui ont-elles mis l'accent?
6. Veuillez décrire le contexte communautaire et indiquer comment il a facilité ou entravé la durabilité.
7. Veuillez décrire le contexte des politiques et du financement et indiquer comment il a facilité ou entravé la durabilité.
8. Quel rôle les conclusions de la recherche ont-elles joué dans les efforts de durabilité?

À la fin de l'entrevue

Y a t il d'autre chose que vous aimeriez ajouter au sujet de la durabilité de Chez Soi avant que nous mettions fin à l'entrevue?

En conclusion, j'aimerais que vous me parliez de vos expériences (ce que vous ressentez, ce que vous pensez) dans le cadre de cette entrevue.

Y a t il quoi que ce soit que nous pourrions faire pour améliorer l'entrevue?

Maintenant, je vais arrêter l'enregistreur audio. Avez vous des questions à me poser?

ANNEXE 5

Script de recrutement des participants

Je vous écris pour vous inviter à participer à une recherche sur la phase de durabilité du projet de démonstration de l'initiative Chez Soi de la Commission de la santé mentale du Canada (la CSMC). Le but de cette recherche est de comprendre l'histoire de la durabilité des programmes Chez Soi de la CSMC. Les résultats de cette recherche seront utilisés pour informer d'autres administrations qui sont intéressées à planifier et à soutenir des initiatives semblables.

Les résultats de cette recherche seront utilisés pour informer d'autres administrations qui sont intéressées à planifier et à soutenir des initiatives semblables. Les enquêteurs principaux de ce projet de recherche sont [insérer les noms]. Entre 10 et 20 membres des équipes de Chez Soi de ce site seront interviewés dans le cadre de cette recherche. Les enquêteurs principaux et les coordonnateurs de site ont proposé les noms de certaines personnes, dont vous faites partie, qu'il serait bon d'inviter à participer à cette recherche. Vous trouverez en annexe un complément d'information au sujet de l'étude.

Lettre d'information

Nous vous invitons à participer à une recherche sur la planification et l'élaboration du projet de recherche-démonstration en matière de santé mentale et d'itinérance de la Commission de la santé mentale du Canada à [nom du site]. Le but de cette recherche est de comprendre l'histoire de la planification et de l'élaboration de ce projet de [nom du site] telle que vous la voyez.

Les résultats de cette recherche seront utilisés pour informer d'autres administrations qui sont intéressées à planifier des initiatives semblables. Les enquêteurs principaux de ce projet de recherche sont [insérer les noms]. En tout, entre 50 et 100 personnes des cinq sites de démonstration participeront à des entrevues ou à des discussions de groupe dans le cadre de cette recherche, y compris entre 5 et 10 personnes qui ont joué un rôle de premier plan dans la durabilité de l'initiative de [nom du site] qui participeront aux entrevues individuelles et entre 10 et 20 qui participeront aux groupes de discussion.

À propos de cette recherche

Cette recherche s'inscrit dans le cadre du projet de recherche-démonstration en matière de santé mentale et d'itinérance mené par la Commission de la santé mentale du Canada à [nom du site], car vous avez joué un rôle important dans sa durabilité. Cet aspect de la recherche comprend des groupes de discussion qui seront animés par un membre de l'équipe de recherche locale du site et qui auront lieu à un endroit et à une heure qui conviendront aux participants.

Dans le cadre des groupes de discussion, les chercheurs vous poseront des questions sur la durabilité du projet en santé mentale et en itinérance de la CSMC à [nom du site]. Nous vous remettrons les questions à l'avance pour que vous puissiez réfléchir à vos réponses. Tout le monde aura l'occasion de s'exprimer sur chaque question; toutefois, vous êtes libre de ne pas répondre aux questions ou de sauter toute question qui vous sera posée. Les discussions du groupe dureront environ une heure. Il y aura une pause si les participants le souhaitent. Avec votre consentement, le chercheur ou la chercheuse fera un enregistrement audio des discussions. Il n'y a aucune tromperie dans cette recherche.

Risques

Nous ne pensons pas que votre participation entraîne de risque important pour votre bien être. Si votre participation au stade de planification et d'élaboration du projet a été une expérience difficile ou émotionnellement intense pour vous, il se peut que cette expérience vous revienne à l'esprit.

Avantages

Nous pensons que votre participation à cette étude aura des bienfaits importants. L'occasion qui vous sera donnée de réfléchir à votre participation à la planification et à l'élaboration du projet de démonstration de la CSMC à [nom du site] vous sera peut-être bénéfique. Vos vues sur la planification et l'élaboration du projet pourront profiter à d'autres administrations qui songent à planifier des initiatives semblables. Finalement, les résultats de l'étude apporteront une contribution à la littérature sur les façons dont les programmes du type *Logement d'abord* ou *Streets to Homes* ont été conçus, planifiés et mis en œuvre dans différents contextes communautaires.

Confidentialité

Vos réponses demeureront complètement confidentielles et privées, en ce sens que votre nom ne sera pas associé à ce que vous direz pendant la discussion de groupe. Le chercheur ou la chercheuse demandera aux participants de ne pas révéler ce qui se dira pendant les discussions. Même si nous ne pouvons pas garantir une confidentialité absolue, du fait que certains participants parleront peut-être des discussions du groupe avec d'autres personnes, les chercheurs protégeront la confidentialité et le caractère privé de tout ce que vous direz.

Pour assurer la confidentialité de vos réponses, nous allons donner un numéro de code à la transcription des discussions du groupe qui sera conservée dans une armoire fermée à clé. Si vous consentez à ce que nous citions des passages tirés de vos réponses, ils pourront être utilisés dans des rapports ou des exposés concernant cette recherche; toutefois, ces citations ne renfermeront aucun renseignement qui pourrait permettre de vous identifier.

Tous les fichiers audio des discussions enregistrés sur support numérique seront conservés dans un ordinateur sécurisé (protégé par un mot de passe) qui n'est accessible qu'aux membres de l'équipe de recherche locale du site et de l'équipe nationale. Les transcriptions des entrevues seront conservées

dans un classeur verrouillé [ajouter l'endroit – probablement le bureau du chercheur ou de la chercheuse]. Tous les fichiers audio et toutes les transcriptions sur papier seront détruits au plus tard le 31 décembre 2020.

Rémunération

Vous ne recevrez pas de rémunération pour participer à l'entrevue.

Personne-ressource

Si vous avez des questions au sujet de l'étude ou des procédures à tout moment ou si vous éprouvez des effets indésirables à la suite de votre participation à cette étude, vous pouvez communiquer avec la personne responsable de la recherche pour ce site [insérer le nom et les coordonnées du chercheur ou de la chercheuse]. Ce projet a été examiné et approuvé par le Comité d'éthique de la recherche de [nom de l'université]. Si vous estimez ne pas avoir été traité(e) selon les modalités décrites dans ce formulaire ou si vous estimez que vos droits en tant que participant(e) à la recherche n'ont pas été respectés dans le cadre de ce projet, vous pouvez communiquer avec [insérer le nom et les coordonnées de la personne-ressource du CER local].

Participation

Votre participation à cette étude est purement volontaire et vous avez le droit de décider de ne pas participer à la recherche. Votre décision de participer ou de ne pas participer à l'étude n'aura aucune répercussion sur votre relation avec les projets de recherche-démonstration de la CSMC en matière de santé mentale et d'itinérance. Si vous vous retirez de l'étude, nous ne transcrivons aucune de vos réponses à l'entrevue. Vous avez le droit de ne pas répondre à quelque question que ce soit ou de ne pas participer à quelque procédure que ce soit sans pénalité.

Rétroactions et publication

Un résumé des résultats de cette recherche vous sera envoyé lorsque les données auront été analysées, au plus tard le [date]. L'information provenant de cette recherche sera utilisée dans des rapports sur le processus de planification et d'élaboration des propositions dans chacun des cinq sites de démonstration ainsi que dans un rapport global sur l'ensemble des sites qui sera produit par l'équipe de

recherche nationale. De plus, nous nous proposons de présenter les résultats de la recherche lors de conférences professionnelles et scientifiques et de les publier dans des revues professionnelles et scientifiques.

Où puis je obtenir de l'aide ou des ressources supplémentaires si j'en ai besoin?

Si vous avez des questions au sujet de la collecte de cette information, n'hésitez pas à communiquer avec :

[nom et coordonnées du chercheur ou de la chercheuse du site]

ou avec

[nom et coordonnées de la personne-ressource du CER de l'université locale]

Formulaire de consentement

J'ai reçu un exemplaire de la **lettre d'information**. Je l'ai lue ou on m'en a fait la lecture et je la comprends. Elle décrit ma participation à la recherche et ainsi que l'information que je serai appelé(e) à fournir.

J'accepte de participer au groupe de discussion pour cette recherche.

Oui _____ Non _____

J'accepte qu'un enregistrement audio des discussions du groupe soit fait.

Oui _____ Non _____

Je comprends que des passages de mes interventions pourront être cités dans des rapports publics et j'y consens.

Oui _____ Non _____

Signature du participant ou de la participante _____

Date _____

Signature du chercheur ou de la chercheuse _____

Date _____

Guide d’entrevue auprès des membres des équipes de SIM et de SIV dans le cadre de la recherche sur la durabilité de *Chez Soi*

Merci de participer à ce groupe de discussion. Le but des discussions est de vous demander ce que vous savez au sujet de la durabilité du programme *Chez Soi* de la Commission de la santé mentale du Canada (la CSMC).

Aux fins de cette recherche, on entend par « durabilité » le maintien du financement des suppléments de loyer et des équipes de SIM et de SIV, la préservation des partenariats locaux, l’expansion ou la diffusion de *Logement d’abord* (y compris les changements dans les politiques), le maintien en poste du personnel et sa formation continue, le maintien d’un degré élevé de fidélité aux principes du programme et les adaptations locales du modèle *Logement d’abord*. De plus, nos questions porteront sur la période entre janvier-mai 2012 (la période de mise en œuvre ultérieure et d’évaluation de la fidélité) et mars 2015.

Nous croyons qu’il est très important de comprendre la durabilité du programme et ce qui fait que le programme a duré ou n’a pas duré. L’entrevue durera moins d’une heure.

Avant de commencer, examinons le formulaire de consentement. Vous pourrez ensuite décider si vous voulez participer aux discussions de groupe. [L’intervieweur ou l’intervieweuse passe en revue la lettre d’information et le formulaire de consentement avec les participants.]

Commençons par nous présenter au reste du groupe. [Une fois les présentations terminées] Maintenant, je vais mettre l’enregistreur audio en marche.

Les discussions d’aujourd’hui porteront sur la durabilité ou le maintien de votre programme. Je vais donner à tout le monde l’occasion de répondre à chaque question. Si vous ne voulez pas donner votre opinion ou parler de votre expérience, n’hésitez pas à sauter une question.

Aperçu de la durabilité

1. Qu’est-ce qui a changé dans la façon dont le programme travaille avec les participants en ce qui concerne leur logement?
2. Qu’est-ce qui a changé en ce qui concerne le soutien fourni par le programme?
3. Qu’est-ce qui n’a pas changé dans le programme?
4. Pourquoi le programme a-t-il été maintenu dans sa forme initiale, modifié ou aboli?

5. Quel impact les changements dans le programme ont-ils eu sur le personnel? Les prestataires? Le système des services?

Les dimensions de la durabilité

1. Veuillez décrire tout changement qui s'est produit dans le financement de votre programme.
 - a. Veuillez décrire le financement des subventions de logement/suppléments de loyer. (Questions d'approfondissement : montant du financement, source du financement)
 - b. Veuillez décrire le financement pour l'équipe clinique. (Questions d'approfondissement : montant du financement, source du financement)
2. Veuillez décrire tout changement qui s'est produit dans les partenariats au niveau local depuis la fin de la phase de démonstration. (Questions d'approfondissement : partenaires de la santé mentale, personnes ayant un vécu expérientiel, partenaires en matière de logement, locateurs, autres partenaires)
3. Indiquez dans quelle mesure le programme est devenu un élément normal du système de services à votre site pour les itinérants aux prises avec la maladie mentale. (Questions d'approfondissement : les organismes qui parrainent *Logement d'abord*; les impacts positifs ou négatifs qui en sont ressortis.)
4. Des efforts ont-ils été faits à votre site pour élargir ou diffuser à plus grande échelle la formule *Logement d'abord*? Dans l'affirmative, veuillez les décrire.
5. Dans quelle mesure y a-t-il eu roulement du personnel des équipes locales qui a eu des répercussions sur la durabilité du programme? Décrivez la formation continue qu'offrent les programmes dans le cadre de la démarche *Logement d'abord*.
6. À votre avis, dans quelle mesure votre programme est-il demeuré fidèle au modèle *Logement d'abord*? (Questions d'approfondissement : choix de logement et structure, séparation du logement et des services, philosophie du service, gamme de services, structure du programme. Note : les intervieweurs se seront familiarisés avec ces critères d'évaluation de la fidélité à *Logement d'abord*.)

Facteurs influençant la durabilité

1. Quelles stratégies, actions, mesures ont été prises pour promouvoir la durabilité de votre programme? (Questions d'approfondissement : financement, fidélité des pratiques, partenariats, intégration au système régulier)?

2. Quelles personnes de votre programme étaient impliquées dans ces stratégies, actions et mesures?
3. Qui a été à la tête des efforts de durabilité de votre programme?
4. Quels organismes ont soutenu les efforts de durabilité?
5. Quelle était la cible de ces stratégies, actions, mesures de durabilité ou sur quoi ou sur qui ont elles mis l'accent?
6. Veuillez décrire le contexte communautaire et indiquer comment il a facilité ou entravé la durabilité.
7. Veuillez décrire le contexte des politiques et du financement et indiquer comment il a facilité ou entravé la durabilité.
8. Quel rôle les conclusions de la recherche ont elles joué dans les efforts de durabilité?

À la fin de l'entrevue

Y a t il d'autre chose que vous aimeriez ajouter au sujet de la durabilité de votre programme avant de terminer?

En conclusion, j'aimerais que vous me parliez de vos expériences (ce que vous avez ressenti, ce que vous avez pensé) dans le cadre de cette entrevue. Y a t il quoi que ce soit que nous pourrions faire pour améliorer l'entrevue?

Maintenant, je vais arrêter l'enregistreur audio. Avez vous des questions à me poser?

ANNEXE 6

Script de recrutement, letter d'information, formulaire de consentement et guide d'entrevues individuelles ou de groupes de discussion dans le cadre de la recherche de suivi sur la durabilité

Script de recrutement des participants

Je vous écris pour vous inviter à participer à une recherche sur la phase de durabilité du projet de démonstration *Chez Soi* de la Commission de la santé mentale du Canada (la CSMC) dont le but est de comprendre l'histoire de la durabilité des programmes *Chez Soi* de la CSMC. Les résultats de cette recherche seront utilisés pour informer d'autres administrations qui sont intéressées à planifier et à soutenir des initiatives semblables.

Les résultats de cette recherche seront utilisés pour informer d'autres administrations qui sont intéressées à planifier et à soutenir des initiatives semblables. Les enquêteurs principaux de ce projet de recherche sont [insérer les noms]. Entre 10 et 20 membres des équipes de *Chez Soi* de ce site seront interviewés dans le cadre de cette recherche. Les enquêteurs principaux et les coordonnateurs de site ont proposé les noms de certaines personnes, dont vous faites partie, qu'il serait bon d'inviter à participer à cette recherche. Vous trouverez en annexe un complément d'information au sujet de l'étude.

Lettre d'information

Nous vous invitons à participer à une recherche sur la planification et l'élaboration de la proposition du projet de recherche-démonstration de la Commission de la santé mentale du Canada en matière d'itinérance et de santé mentale qui a été menée à [nom du site]. Le but de cette recherche est de comprendre comment se sont déroulées la planification et l'élaboration de la proposition du projet de [nom du site] selon vous.

Les résultats de cette recherche seront utilisés pour informer d'autres administrations qui sont intéressées à planifier des initiatives semblables. Les enquêteurs principaux de ce projet de recherche sont [insérer les noms]. En tout, entre 50 et 100 personnes des cinq sites de démonstration participeront à des entrevues ou à des discussions de groupe dans le cadre de cette recherche. Entre 5 et 10 personnes qui ont joué un rôle de premier plan dans la durabilité de l'initiative de [nom du site] participeront aux entrevues individuelles et entre 10 et 20 participeront aux groupes de discussion.

À propos de cette recherche

Cette recherche s'inscrit dans le cadre du projet de recherche-démonstration en matière de santé mentale et d'itinérance mené par la Commission de la santé mentale du Canada à [nom du site]. Cet aspect de la recherche comprend la participation à un groupe de discussion. Ce groupe, qui sera animé par un membre de l'équipe de recherche locale du site, se tiendra à un endroit et à une heure qui conviendront aux participants.

Pendant le groupe de discussion, les chercheurs vous poseront des questions sur la durabilité du projet de la CSMC en matière d'itinérance et de santé mentale à [nom du site]. Nous remettrons les questions à l'avance à tous les membres du groupe de discussion qui auront ainsi l'occasion de réfléchir à leurs réponses. Chaque personne aura l'occasion de répondre à chaque question; vous êtes aussi libre de ne pas répondre aux questions ou de sauter toute question posée. Les discussions du groupe dureront environ une heure. Il y aura une pause si le groupe le souhaite. Avec votre consentement, le chercheur ou la chercheuse fera un enregistrement audio de l'entrevue. Il n'y a aucune tromperie dans cette recherche.

Risques

Nous ne pensons pas que votre participation à cette entrevue entraîne de risque important pour votre bien être. Si votre participation au stade de planification et d'élaboration de la proposition a été une expérience difficile ou émotionnellement intense pour vous, il se peut que cette expérience vous revienne à l'esprit.

Avantages

Nous pensons que votre participation à cette étude aura des bienfaits importants. L'occasion qui vous sera donnée de réfléchir à votre participation à la planification et à l'élaboration du projet de démonstration de la CSMC à [nom du site] vous sera peut-être bénéfique. Vos vues sur les phases de planification et d'élaboration de la proposition de projet pourront profiter à d'autres administrations qui songent à planifier des initiatives semblables. Finalement, les résultats de l'étude apporteront une contribution à la littérature sur les façons dont les programmes du type *Logement d'abord* ou *Streets to Homes* ont été conçus, planifiés et mis en œuvre dans différents contextes communautaires.

Confidentialité

Vos réponses demeureront confidentielles et privées, en ce sens que votre nom ne sera pas associé à ce que vous direz pendant les discussions de groupe. Le chercheur du site demandera aux participants de ne pas parler de ce qui a été dit dans le groupe. Nous ne pouvons pas garantir une confidentialité intégrale, car certains participants parleront peut être de leur participation avec d'autres personnes, mais les chercheurs, dont je fais partie, protégeront la confidentialité de vos réponses.

Une transcription de l'entrevue portant un numéro de code sera conservée dans un classeur verrouillé, ce qui protégera la confidentialité de vos réponses. Si vous consentez à ce que nous citions des passages tirés de vos réponses, ils pourront être utilisés dans des rapports ou des exposés concernant cette recherche; toutefois, ces citations ne renfermeront aucun renseignement qui pourrait permettre de vous identifier.

Tous les fichiers audio des discussions enregistrées sur support numérique seront conservés dans un ordinateur sécurisé (protégé par un mot de passe) qui n'est accessible qu'aux membres de l'équipe de recherche locale du site et de l'équipe nationale. Les transcriptions des entrevues seront conservées dans un classeur verrouillé [ajouter l'endroit – probablement le bureau du chercheur ou de la chercheuse]. Tous les fichiers audio et toutes les transcriptions sur papier seront détruits au plus tard le 31 décembre 2020.

Rémunération

Vous ne recevrez pas de rémunération pour participer à ce groupe de discussion.

Personne-ressource

Si vous avez des questions au sujet de l'étude ou des procédures à tout moment ou si vous éprouvez des effets indésirables à la suite de votre participation à cette étude, vous pouvez communiquer avec la personne responsable de la recherche [insérer le nom et les coordonnées]. Ce projet a été examiné et approuvé par le Comité d'éthique de la recherche de [nom de l'université]. Si vous estimez ne pas avoir été traité(e) selon les modalités décrites dans ce formulaire ou si vous estimez que vos droits en tant que participant(e) à la recherche n'ont pas été respectés dans le cadre de ce projet, vous pouvez communiquer avec [insérer le nom et les coordonnées de la personne-ressource du CER local].

Participation

Votre participation à cette étude est purement volontaire et vous avez le droit de décider de ne pas participer à la recherche. Votre décision de participer ou de ne pas participer à l'étude n'aura aucune répercussion sur votre relation avec les projets de recherche-démonstration de la Commission en matière de santé mentale et d'itinérance. Si vous vous retirez de l'étude, nous ne transcrivons aucune de vos réponses. Vous avez le droit de ne pas répondre à quelque question que ce soit ou de ne pas participer à quelque procédure que ce soit sans pénalité.

Rétroactions et publication

Un résumé des résultats de cette recherche vous sera envoyé lorsque les données auront été analysées, au plus tard le [date]. L'information provenant de cette recherche sera utilisée dans des rapports sur la planification et le processus d'élaboration des propositions dans chacun des cinq sites de démonstration ainsi que dans un rapport global sur l'ensemble des sites qui sera produit par l'équipe de recherche nationale. De plus, nous nous proposons de présenter les résultats de la recherche lors de conférences professionnelles et scientifiques et de les publier dans des revues professionnelles et scientifiques.

Où puis je obtenir de l'aide ou des ressources supplémentaires si j'en ai besoin?

Si vous avez des questions au sujet de la collecte de cette information, n'hésitez pas à communiquer avec :

[nom et coordonnées du chercheur ou de la chercheuse du site]

ou

[nom et coordonnées de la personne-ressource du CER de l'université locale]

Formulaire de consentement

J'ai reçu un exemplaire de la **lettre d'information**. Je l'ai lue ou on m'en a fait la lecture et je la comprends. Elle décrit ma participation à la recherche et l'information que je serai appelé(e) à fournir.

J'accepte de participer au groupe de discussion pour cette recherche.

Oui _____ Non _____

J'accepte qu'un enregistrement audio des discussions du groupe soit fait.

Oui _____ Non _____

Je comprends que des passages de mes interventions pourront être cités dans des rapports publics et j'y consens.

Oui _____ Non _____

Signature du participant ou de la participante _____

Date _____

Signature du chercheur ou de la chercheuse _____

Date _____

Guide d’entrevue auprès des prestataires qui participent à des entrevues individuelles ou à des groupes de discussion dans le cadre de la recherche sur la durabilité

Merci de participer à ce groupe de discussion. Le but de l’entrevue est de vous demander ce que vous savez au sujet de la durabilité ou du maintien du programme *Chez Soi* de la Commission de la santé mentale du Canada (la CSMC).

Aux fins de cette recherche, on entend par « durabilité » le maintien du programme *Chez Soi* tel que vous le connaissiez quand vous avez commencé à y participer. De plus, nos questions porteront sur la période entre janvier-mai 2012 (la période de mise en œuvre ultérieure et d’évaluation de la fidélité) et mars 2015.

Nous croyons qu’il est très important de comprendre la durabilité du programme et ce qui fait qu’il a duré ou n’a pas duré. L’entrevue durera moins d’une heure.

Avant de commencer, examinons le formulaire de consentement. Vous pourrez ensuite décider si vous voulez participer aux discussions du groupe. [L’intervieweur passe en revue la lettre d’information et le formulaire de consentement avec le participant.]

Commençons par nous présenter au reste du groupe. [Une fois les présentations terminées] Maintenant, je vais mettre l’enregistreur audio en marche.

Les discussions d’aujourd’hui porteront sur la durabilité ou le maintien du programme. Chaque personne aura l’occasion de répondre à chaque question. Si vous ne voulez pas donner votre opinion ou parler de votre expérience, n’hésitez pas à sauter une question.

Questions à l’intention des personnes qui continuent de recevoir du SIM ou du SIV et des suppléments de loyer

1. Les services de soutien que vous recevez de ce programme ont-ils changé de quelque façon que ce soit? Dans l’affirmative, comment ont-ils changé?
2. Y a-t-il certaines parties des services de soutien que vous auriez aimé continuer de recevoir?
3. Veuillez décrire tout nouveau service de soutien que vous recevez.
4. Quel impact les changements dans les services de soutien ont-ils eu sur vous?
5. Votre logement a-t-il changé de quelque façon que ce soit? Dans l’affirmative, de quelle façon a-t-il changé?

6. Y a t il certaines parties des services de logement que vous auriez aimé continuer de recevoir?
7. Quel impact les changements dans les services de logement ont ils eu sur vous?
8. Y a t il des aspects des services de logement et des services de soutien que vous receviez du programme qui sont demeurés les mêmes? Dans l'affirmative, veuillez indiquer lesquels.
9. Décrivez ce que vous aimez et ce que vous trouvez utile de ces services de logement et de soutien.
10. Décrivez ce que vous n'aimez pas et ce que vous ne trouvez pas utile de ces services de logement et de soutien.

Questions pour les participants qui continuent de recevoir des suppléments de loyer, mais pas de SIM ou de SIV

1. Décrivez comment c'était pour vous quand les services de soutien que vous receviez ont été éliminés ou modifiés.
2. Y a t il certaines parties des services de soutien que vous auriez aimé continuer de recevoir?
3. Veuillez décrire tout nouveau service de soutien que vous recevez.
4. Quel impact les changements dans les services de soutien ont ils eu sur vous?
5. Votre logement a t il changé de quelque façon ce soit? Dans l'affirmative, quels sont les changements?
6. Y a t il certaines parties des services de logement que vous auriez aimé continuer de recevoir?
7. Quel impact les changements dans les services de logement ont ils eu sur vous?
8. Décrivez ce que vous aimez et ce que vous trouvez utile des services de logement et de soutien que vous recevez actuellement.
9. Décrivez ce que vous n'aimez pas et ce que vous ne trouvez pas utile des services de logement et de soutien que vous recevez actuellement.

À la fin de l'entrevue

Y a t il d'autre chose que vous aimeriez ajouter au sujet du programme avant de terminer?

En conclusion, j'aimerais que vous me parliez de vos expériences (ce que vous ressentez, ce que vous pensez) dans le cadre de cette entrevue. Y a t il quoi que ce soit que nous pourrions faire pour améliorer l'entrevue?

Maintenant, je vais arrêter l'enregistreur audio. Avez vous des questions à me poser?

CONTACT



Commission de
la santé mentale
du Canada

Mental Health
Commission
of Canada



Commission de la santé mentale du Canada

350, rue Albert, bureau 1210
Ottawa (Ontario) K1R 1A4

Tél. : 613.683.3755
Télec. : 613.798.2989

info@commissionsantementale.ca
www.commissionsantementale.ca

[@MHCC_](#) [/theMHCC](#) [/1MHCC](#) [@theMHCC](#)
[/Mental Health Commission of Canada](#)